



Rapport annuel 2016
Thérapeutique Knight inc.



2	Lettre à nos actionnaires
3	Rapport de gestion
28	États financiers
36	Notes afférentes aux états financiers consolidés
72	Équipe de direction
74	Conseil d'administration
76	Information de la Société

Lettre à nos actionnaires

Depuis la création de Knight en 2014, nous nous sommes consacrés à bâtir une société pharmaceutique spécialisée et chef de file mondial. Au cours de l'année 2016, nous avons accompli des avancées remarquables dans la commercialisation des produits pharmaceutiques qui améliorent la vie des Canadiens et des Canadiennes tout en établissant une société robuste qui repose sur une formule de succès éprouvée.

Bâtir notre portefeuille de produits novateurs

Au cours de l'année 2016, notre équipe de développement des affaires a continué de consolider notre portefeuille. Nous avons acquis les licences de droits de Probuphine^{MC}, un implant novateur de 6 mois de buprénorphine pour le traitement de la dépendance aux opioïdes. Nous avons étendu notre portefeuille de soutien aux opioïdes avec l'ajout de Movantik®, un produit pour le traitement de la constipation causée par les opioïdes. Nous avons également étendu notre portefeuille ophtalmique avec l'ajout de Netildex^{MC}, un traitement de l'inflammation oculaire du segment antérieur de l'œil. Enfin, nous avons mis fin à notre entente de licence avec Les Laboratoires Paladin inc. pour Impavido® pour les territoires de Paladin (monde – excluant les États-Unis). En conséquence, Knight distribue présentement Impavido® à l'échelle mondiale grâce à ses divers partenaires de distribution internationaux. Au cours du premier trimestre de 2017, nous avons soumis Iluvien®, un produit pour le traitement de l'œdème diabétique maculaire, à l'approbation réglementaire de Santé Canada.

Bâtir nos relations avec les sociétés des sciences de la vie

En 2016, nous avons déployé ou nous sommes engagés à déployer plus de 40 millions de dollars dans le secteur des sciences de la vie qui nous aide à obtenir des droits sur les produits au Canada et sur certains marchés internationaux distinctifs. À cette fin, nous avons émis des prêts garantis à hauteur de 23 millions de dollars américains à Medimetrix Pharmaceuticals inc., 6,8 millions de dollars à Crescita Therapeutics inc. et 2,3 millions de dollars américains à 60° Pharmaceuticals LLC. En outre, nous nous sommes engagés à investir 1 million de dollars pour chaque fonds géré par Genesys Capital Management et Stratigis Capital Advisors.

Bâtir notre présence mondiale

En 2015, Knight a acquis 28,3 % de Medison Biotech (1995) Limited, société pharmaceutique spécialisée prééminente en Israël. En 2016, Medison a étendu ses relations avec Amgen et entrepris des relations avec Servier pour le marché israélien. Plus encore, Knight a obtenu les droits israéliens pour Movantik® dans le cadre de son entente de licence canadienne. Notre relation avec Medison s'est avérée bénéfique, tant sur le plan stratégique que financier, car nous avons perçu des dividendes de 4,8 millions de dollars en 2016.

Bâtir notre solidité financière

Pendant l'année 2016, nous avons poursuivi la solidification de notre bilan et collecté 330 millions de dollars lors de deux rondes de financement. De plus, nous avons déclaré des revenus de 5,9 millions de dollars, une hausse de 473 % comparativement à 2015 et déclaré un revenu net de 18,6 millions de dollars ou 0,15 \$ par action diluée.

Bâtir notre présence commerciale

En 2016, l'équipe de Knight s'est renforcée et nous avons ajouté des effectifs supplémentaires à notre capacité de commercialisation de produits pharmaceutiques au Canada. Au cours de l'année à venir, cette équipe se concentrera sur la mise en place d'une force de vente nationale par le biais d'une société commerciale à contrats et sur la commercialisation de Movantik® au Canada. En outre, nous continuerons à bâtir notre infrastructure afin de raffermir notre capacité à acquérir et obtenir sous licence des produits novateurs pour les marchés canadien et internationaux distinctifs.

Pour conclure, au cours de l'année 2016, nous avons continué d'ériger Knight en une société pharmaceutique spécialisée et chef de file. Avec plus de 700 millions en trésorerie, nous sommes bien positionnés pour tirer parti d'excellentes occasions au Canada et dans des marchés internationaux distinctifs. Nous sommes enthousiaste de vous faire rapport des progrès de l'évolution de Knight en une société que nous sommes tous fiers d'appuyer.

Jonathan Ross Goodman, BA, LLB, MBA

Chef de la direction

Samira Sakhia, CPA, CA, MBA

Présidente

Rapport de gestion

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

[en milliers, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]

Le présent rapport de gestion porte sur la situation financière et les résultats d'exploitation de Thérapeutique Knight inc. (« Knight » ou la « Société ») pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Ce rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés annuels audités et les notes complémentaires pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Les états financiers consolidés annuels audités de Knight au 31 décembre 2016 et pour l'exercice clos à cette date ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière. Tous les montants en dollars sont exprimés en milliers de dollars canadiens (sauf indication contraire), à l'exception des données sur les actions et des montants par action. Tous les montants libellés en monnaies étrangères sont en milliers.

Le présent rapport de gestion a été préparé par la direction à partir de l'information disponible au 15 mars 2017. Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur Knight, y compris la notice annuelle, visitez le site SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent rapport de gestion peut renfermer certains « énoncés prospectifs » et certaines « informations prospectives » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les informations et énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « pouvoir », « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « planifier », « entrevoir », « croire » ou « continuer », ou une terminologie semblable. Les informations et énoncés prospectifs comportent divers risques connus ou non et diverses incertitudes, qui échappent en grande partie au contrôle ou à la capacité de prédiction de la Société et qui pourraient faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations véritables de la Société soient très différents de ceux qui y sont présentés, expressément ou implicitement. Les informations et énoncés prospectifs reposent sur des hypothèses relativement à ces risques et incertitudes, ainsi qu'à d'autres facteurs exposés aux présentes. Les facteurs et les risques susceptibles de faire varier sensiblement les résultats réels par rapport aux attentes actuelles sont traités dans le rapport annuel et dans la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. La Société décline toute obligation de mettre à jour toute information prospective, sauf si elle y est obligée par la loi applicable. Les informations prospectives constituent le meilleur jugement de la direction à la lumière des informations dont elle dispose actuellement. Aucune garantie ne peut être donnée à l'égard d'un énoncé prospectif, et les résultats futurs réels peuvent être considérablement différents. Le lecteur est donc avisé de ne pas se fier indûment aux informations ou énoncés prospectifs.

Glossaire des abréviations

Calendrier	
Abréviation	Description
T4-2016	Quatrième trimestre de 2016
T3-2016	Troisième trimestre de 2016
T2-2016	Deuxième trimestre de 2016
T1-2016	Premier trimestre de 2016
T4-2015	Quatrième trimestre de 2015
T3-2015	Troisième trimestre de 2015
T2-2015	Deuxième trimestre de 2015
T1-2015	Premier trimestre de 2015

Sociétés	
Abréviation	Description
3D	3D Signatures inc.
60P	60 ^o Pharmaceuticals LLC
Advaxis	Advaxis Pharmaceuticals inc.
Akorn	Akorn inc.
Alimera	Alimera Sciences inc.
Antibe	Antibe Therapeutics inc.
Apicore	Apicore inc. et Apigen Investments Ltd.
Braeburn	Braeburn Pharmaceuticals inc.
Crescita	Crescita Therapeutics inc.
Ember	Ember Therapeutics inc.
EMPA	EMPA Healthcare LLC
Extenway	Extenway Solutions inc.
Intega	INTEGA Sciences de la peau inc.
Knight	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II Ltd.
NEMO III	New Emerging Medical Opportunities Fund III Ltd.
NeurAxon	NeurAxon Pharma inc.
Otsuka	Otsuka Pharmaceutical Co. Ltd.
Origin	Origin Biomed inc.
Paladin	Paladin Labs (Barbados) inc. (société affiliée à Endo International plc)
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm inc.
Profound	Profound Medical inc.
Profounda	Profounda inc.
Protalix	Protalix BioTherapeutics inc.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels inc.
SIFI	Società Industria Farmaceutica Italiana S.p.A.
Synergy	Synergy CHC Corp.

Éléments financiers	
Abréviation	Description
DAV	Disponible à la vente
\$ CA	Dollar canadien
COSO	Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission
CPCI	Contrôles et procédures de communication de l'information
RPA	Résultat par action attribuable aux porteurs d'actions ordinaires
JVM	Juste valeur marchande
CIIF	Contrôle interne à l'égard de l'information financière
IFRS	Normes internationales d'information financière
ILS	Nouveau shekel israélien
AERG	Autres éléments du résultat global
\$ US	Dollar américain

Territoires	
Abréviation	Description
CAN	Canada
CAR	Certains pays des Caraïbes
ISR	Israël
QUE	Québec
ROM	Roumanie
RUS	Russie
É.-U.	États-Unis d'Amérique
ZAF	Afrique subsaharienne

Divers	
Abréviation	Description
BMP-7	Protéine morphogénétique osseuse 7
IMS	QuintilesIMS
DDN	Demande d'autorisation de drogue nouvelle
PDN	Présentation de drogue nouvelle
CCO	Constipation causée par les opioïdes
CEPMB	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés
Rx	Produit pharmaceutique sur ordonnance

Aperçu

À propos de Thérapeutique Knight inc.

- Société pharmaceutique spécialisée ayant son siège social à Montréal, au Canada, et inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ».
- Sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'échelle internationale dans le but de dégager des produits d'intérêt, de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger.
- Investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, ce qui lui permet de dégager un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et lui confère un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout dans le monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger.
- Met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares.

Faits saillants de 2016

Résultats financiers

- Les produits des activités ordinaires ont atteint 5 940 \$, ce qui représente une augmentation de 4 903 \$ ou 473 % par rapport à l'exercice précédent.
- Le résultat net s'est fixé à 18 560 \$, un recul de 15 607 \$ ou 46 % par rapport à l'exercice précédent.

Développement d'entreprise

- Samira Sakhia, ancienne chef des finances de Laboratoires Paladin inc., s'est jointe à Knight à titre de présidente et de membre du conseil d'administration.
- La Société a réalisé deux placements d'actions ordinaires par voie de prise ferme aux prix de 8 \$ et 10 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de respectivement 230 000 \$ et 100 050 \$, compte tenu de l'exercice de l'option de surallocation.

Produits

T1-2016

- La Société a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn afin de commercialiser Probuphine^{MC} au Canada.
- La Société s'est réapproprié les droits lors de la résiliation de son entente avec Paladin relativement à la distribution et à la vente d'Impavido[®].
- Profounda, partenaire de commercialisation de Knight, a lancé Impavido[®] (miltéfosine) aux É.-U.

T2-2016

- La Société a conclu une convention de distribution exclusive avec EMPA afin de commercialiser Neuragen[®] aux Émirats arabes unis et au Koweït.

T3-2016

- La Société a élargi la convention de distribution existante avec Ember pour inclure deux nouveaux territoires (ROM et CAR) et a acquis les droits de distribution des produits Migralex^{MC} et RHY/Vavelta[®].
- La Société a conclu une convention exclusive de licence et de distribution avec 3D visant ses produits diagnostiques et pronostiques au Canada et dans certains territoires de choix à l'étranger.

T4-2016

- La Société a conclu avec AstraZeneca, au Canada et en Israël, une convention de licence exclusive visant Movantik[®], médicament indiqué pour la CCO.
- La Société a nommé Synergy à titre de canal tiers de distribution directe exclusif de FOCUSfactor^{MC} et de Hand MD^{MC} et a modifié sa convention de distribution directe de Flat Tummy Tea^{MC} au Canada.

Prêts stratégiques

T1-2016

- La Société a versé à 60P une deuxième tranche de 2 096 \$ (1 500 \$ US) d'un prêt garanti.
- La Société a consenti des prêts garantis totalisant 9 000 \$ à Intega.
- La Société a consenti un prêt garanti d'un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) à Medimetriks pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation d'OPA-15406 produit par Otsuka.

T3-2016

- Intega, partenaire stratégique de la Société, a été acquis par Crescita. Par conséquent, le prêt de 3 000 \$ consenti à Intega a été remboursé, tandis que le solde de 6 000 \$ du prêt consenti à Intega a été modifié avec Crescita.

T4-2016

- La Société a augmenté de 4 061 \$ (3 000 \$ US) le prêt à Medimetriks.

Placements stratégiques

T1-2016

- La Société a reçu des dividendes de 2 423 \$ (7 068 ILS) de son partenaire stratégique, Medison.

T3-2016

- La Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm en échange de 221 126 actions ordinaires et de 221 126 bons de souscription sur quatre ans de Knight, au prix d'exercice de 10 \$.
- Elle a reçu des distributions de 1 982 \$ (561 \$ US et 851 euros) de placements stratégiques dans des fonds.
- La Société s'est engagée à investir 1 000 \$ dans Genesys Ventures III LP, fonds de capital-risque consacré aux sciences de la vie établi au Canada.
- La Société a investi 1 000 \$ dans le fonds Bloom Burton Healthcare Lending Trust II.
- Elle a investi 1 000 \$ en actions de 3D à la suite d'une opération de regroupement d'entreprises et d'inscription en Bourse entre 3D et Plicit Capital Corp.
- Elle a reçu des dividendes de 2 414 \$ (7 068 ILS) de son partenaire stratégique, Medison.

T4-2016

- La Société a reçu des distributions de 2 628 \$ (1 718 \$ US) de placements stratégiques dans des fonds.

- La Société a investi 180 \$ dans 3D en contrepartie de 240 000 actions ordinaires et de bons de souscription permettant d'acquérir 240 000 actions supplémentaires au prix d'exercice de 0,92 \$.
- Elle a touché un produit de 2 157 \$ (1 625 \$ US) en échange de bons de souscription d'Apicore.
- Elle a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription et d'options sur actions que Knight a reçus contre 7 500 000 actions ordinaires de Synergy.

Événements postérieurs à la fin d'exercice

- La Société a reçu d'Apicore un remboursement de 8 137 \$ (6 157 \$ US) sur le prêt qu'elle lui avait consenti.
- Elle a cédé un total de 839 000 actions de Pediapharm et a réalisé un profit de 58 \$.
- La Société a acquis environ 5 % des actions de Protalix au prix moyen de 0,57 \$ US l'action.
- Elle a demandé à Santé Canada l'approbation réglementaire d'ILUVIEN^{MC}, médicament indiqué pour le traitement de l'œdème maculaire diabétique.
- Elle a accepté la démission d'Ed Schutter et a nommé la Dre Sarit Assouline au conseil d'administration.
- La Société a reçu de Santé Canada une lettre de retrait suite à un avis d'insuffisance relativement à la présentation réglementaire visant ATryn[®].
- Elle a annoncé la commercialisation de Movantik[®] au Canada.

Résultats financiers

Résultats d'exploitation

[en milliers de dollars canadiens,
à l'exception des données sur les
actions et les montants par action]

	T4-2016	T4-2015	Variation		2016	2015	Variation	
			% ¹	% ²			% ¹	% ²
Produits des activités ordinaires	1 845	343	1 502	438	5 940	1,037	4,903	473
Coût des produits vendus	473	52	(421)	810	1 550	428	(1,122)	262
Marge brute	1 372	291	1 081	371	4 390	609	3,781	621
Charges								
Ventes et marketing	270	—	(270)	100	532	—	(532)	—
Charges administratives	2 710	1 839	(871)	47	9 302	9 086	(216)	2
Recherche et développement	712	254	(458)	180	1 955	2 707	752	28
	(2 320)	(1 802)	(518)	29	(7 399)	(11 184)	3 785	34
Amortissement des immobilisations corporelles	—	8	8	100	18	30	12	40
Amortissement des immobilisations incorporelles	156	30	(126)	420	419	94	(325)	346
Produits d'intérêt	(6 099)	(6 774)	(675)	10	(24 414)	(18 632)	5 782	31
Autres produits	(360)	(1 517)	(1 157)	76	(3 894)	(2 860)	1 034	36
Profit net sur les actifs financiers	(2 061)	(1 358)	703	52	(1 659)	(17 347)	(15 688)	90
Perte subie (profit tiré) par suite d'un regroupement d'entreprises	—	35	35	100	—	(515)	(515)	100
Perte nette au règlement de prêts consentis	—	1 008	1 008	100	—	650	650	100
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	(38)	(946)	(908)	96	(2 793)	(1 041)	1 752	168
(Profit) perte de change	(1 544)	(1 103)	441	40	1 451	(8 579)	(10 030)	—
Résultat avant impôt sur le résultat	7 626	8 815	(1 189)	13	23 473	37 016	(13 543)	37
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	(217)	2 850	3,067	S.O.	4 190	1,939	(2 251)	116
(Recouvrement) charge d'impôt différé	(96)	411	507	S.O.	723	910	187	21
Résultat net pour l'exercice	7 939	5 554	2 385	43	18 560	34 167	(15 607)	46
Attribuable aux actionnaires de la Société								
RPA de base	0,06	0,05	0,01	20	0,15	0,36	(0,21)	58
RPA dilué	0,06	0,05	0,01	20	0,15	0,35	(0,20)	57

¹ Une variation positive représente une incidence positive sur le résultat net, et une variation négative représente une incidence négative sur le résultat net

² La variation en pourcentage est présentée en valeurs absolues

	T4-2016 par rapport à T4-2015	2016 par rapport à 2015
Produits des activités ordinaires	La croissance des produits des activités ordinaires est attribuable aux éléments suivants : Rx - Les produits des activités ordinaires tirés d'Impavido® ont augmenté de 1 439 \$, surtout en raison de la comptabilisation intégrale des produits des activités ordinaires après la résiliation de la convention de distribution et de vente conclue avec Paladin et du lancement commercial aux États-Unis, les deux en mars 2016. Produits de grande consommation - Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 63 \$ par suite d'un lancement en novembre 2015.	Rx - Les produits des activités ordinaires tirés d'Impavido® ont augmenté de 3 935 \$, surtout en raison de la comptabilisation intégrale des produits des activités ordinaires après la résiliation de la convention de distribution et de vente conclue avec Paladin et du lancement commercial aux États-Unis, les deux en mars 2016. Produits de grande consommation - Les produits des activités ordinaires ont augmenté de 968 \$ par suite de deux lancements en juin et en novembre 2015.
Coût des produits vendus	L'augmentation est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires.	
Ventes et marketing	L'accroissement est attribuable au lancement de nouveaux produits.	
Charges administratives	L'augmentation est attribuable à l'accroissement du nombre d'employés et des honoraires par suite des transactions de 2016.	
Frais de recherche et de développement	La hausse est attribuable à la croissance du service des affaires scientifiques de la Société.	La diminution est attribuable aux paiements initiaux versés à l'acquisition de certains droits rattachés à des produits pharmaceutiques auprès de donneurs de licence (Advaxis, Akorn et Alimera) en 2015.
Produits d'intérêt	- Les produits d'intérêt sont tirés principalement des intérêts réalisés sur les prêts, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables et la désactualisation des prêts consentis. Produits d'intérêt - Les produits d'intérêt du T4-2016 se sont élevés à 4 873 \$, soit une augmentation de 54 % ou 1 711 \$ par rapport à ceux du trimestre correspondant de l'exercice précédent, grâce aux prêts consentis en 2016 (Medimetriks, Intega/Crescita) et à un accroissement de la moyenne des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables en raison du produit dégagé dans le cadre de placements par voie de prise ferme. Désactualisation - La désactualisation de 1 226 \$ pour le T4 2016, soit une baisse de 2 386 \$, est attribuable à un ajustement de 2 966 \$ au T4-2015 découlant du remboursement anticipé du prêt consenti à CRH contrebalancé en partie par des prêts consentis en 2016.	Produits d'intérêt - Les produits d'intérêt pour 2016 ont atteint 18 213 \$, soit une augmentation de 56 % ou 6 566 \$ par rapport à ceux de l'exercice précédent, grâce aux prêts conclus en 2016 (Medimetriks, Intega/Crescita), aux intérêts reçus pendant l'exercice complet sur les prêts consentis en 2015 et à un accroissement de la moyenne des soldes de trésorerie, d'équivalents de trésorerie et de titres négociables en raison du produit dégagé dans le cadre de placements par voie de prise ferme. Désactualisation - La désactualisation de 6 201 \$ pour 2016, soit une baisse de 784 \$, est attribuable à un ajustement de 2 966 \$ en 2015 découlant du remboursement anticipé du prêt consenti à CRH contrebalancé en partie par des prêts consentis en 2016.

	T4-2016 par rapport à T4-2015	2016 par rapport à 2015
Autres produits¹	La diminution est principalement attribuable à des frais non récurrents et aux frais pour remboursement anticipé reçus au T4-2015 à l'égard du prêt consenti à CRH.	L'augmentation est principalement attribuable à la valeur des actions supplémentaires d'Intega reçues avant la clôture de la transaction intervenue avec Crescita, à certains frais non récurrents reçus d'un partenaire stratégique et à des honoraires de consultation relativement à 3D contrebalancés en partie par des frais non récurrents et par la pénalité pour remboursement anticipé reçue en 2015 à l'égard du prêt consenti à CRH.
Profit net sur les actifs financiers²	L'augmentation s'explique surtout par des profits réalisés au cours du T4-2016 à l'égard de NEMO II lors de l'exercice des bons de souscription d'Apicore, contrebalancés par la réévaluation d'instruments dérivés.	Le recul est surtout attribuable aux profits réalisés au cours de 2015 à la vente d'actions de CRH et de NEMO II.
Perte (profit) par suite d'un regroupement d'entreprises	Pas de variation importante.	A trait à l'excédent de la juste valeur des actifs acquis sur la contrepartie versée à l'acquisition de NeurAxon.
Perte nette au règlement de prêts consentis	A trait à la dépréciation du prêt consenti à Extenway et aux frais engagés lors de la transaction avec Origin.	A trait à la dépréciation du prêt consenti à Extenway et aux frais engagés lors de la transaction avec Origin, qui ont été contrebalancés par la vente de Neuragen® aux É.-U.
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	Directement liée à la performance de Medison au cours du trimestre, contrebalancée par l'amortissement des ajustements de la juste valeur.	La collaboration stratégique avec Medison conclue le 9 septembre 2015 explique l'augmentation de la quote-part du résultat en 2016, contrebalancée par l'amortissement des ajustements de la juste valeur.
(Profit) perte de change	Attribuable aux profits sur les actifs financiers libellés en dollars américains, le dollar canadien ayant reculé par rapport au dollar américain au cours de la période.	Attribuable aux pertes sur les actifs financiers libellés en dollars américains, le dollar canadien s'étant raffermi par rapport au dollar américain au cours de la période, tandis qu'il s'était affaibli au cours de la période précédente.
(Recouvrement) charge d'impôt sur le résultat	La baisse est attribuable à la diminution des activités au cours du T4-2016, comparativement aux profits réalisés sur le placement dans des actifs financiers au cours du T4-2015.	La hausse est attribuable aux profits réalisés sur le placement dans des actifs financiers et à l'amortissement de l'impôt différé lié aux financements de la Société.

1 Les autres produits comprennent les produits tirés de services de consultation et autres, les profits réalisés au remboursement anticipé de prêts et le revenu dégagé de prêts stratégiques

2 Le profit net sur les actifs financiers comprend les profits latents et les pertes latentes sur la réévaluation des bons de souscription ainsi que les profits réalisés et les pertes réalisées sur les titres, bons de souscription et distributions provenant des fonds

Situation financière

Bilan

[en milliers de dollars canadiens]

	31 déc. 2016	31 déc. 2015	Variation	
			\$	%
ACTIF				
Actifs courants				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	514 942	237 481	277 461	117
Titres négociables	221 108	233 726	(12 618)	5
Créances clients et autres débiteurs	6 440	2 994	3 446	115
Stocks	790	1 460	(670)	46
Autres actifs financiers courants	51 789	23 588	28 201	120
Impôts sur le résultat à recevoir	4 683	231	4 452	1927
Total des actifs courants	799 752	499 480	300 272	60
Immobilisations corporelles	32	18	14	78
Immobilisations incorporelles	14 153	3 320	10 833	326
Autres actifs financiers	90 643	62 616	28 027	45
Participation dans une entreprise associée	80 113	81 027	(914)	1
Actifs d'impôt différé	6 077	2 527	3 550	140
Total de l'actif	990 770	648 988	341 782	53
PASSIF ET CAPITAUX PROPRES				
Actifs courants				
Fournisseurs et charges à payer	3 207	2 416	791	33
Impôts sur le résultat à payer	5 659	4 031	1 628	40
Autres soldes à payer	537	—	537	100
Autres produits différés	355	293	62	21
Total des passifs courants	9 758	6 740	3 018	45
Autres produits différés	417	—	417	100
Autres soldes à payer	877	—	877	100
Passifs d'impôt différé	—	186	(186)	100
Total du passif	11 052	6 926	4 126	60
Capitaux propres				
Capital social	760 447	439 148	321 299	73
Bons de souscription	785	161	624	388
Surplus d'apport	9 469	6 772	2 697	40
Cumul des autres éléments du résultat global	30 431	35 955	(5 524)	15
Résultats non distribués	178 586	160 026	18 560	12
Total des capitaux propres	979 718	642 062	337 656	53
Total du passif et des capitaux propres	990 770	648 988	341 782	53

Au 31 décembre 2016 par rapport au 31 décembre 2015

Trésorerie et équivalents de trésorerie et titres négociables	Pour plus de renseignements, voir la section 5 – Situation de trésorerie et sources de financement.
Créances clients et autres débiteurs	- L'augmentation est attribuable à la croissance des produits des activités ordinaires et des intérêts à recevoir. - Pour plus de renseignements, voir les rubriques « Produits des activités ordinaires » et « Produits d'intérêt » à la section 3.
Stocks	Diminution attribuable au calendrier des commandes.
Autres actifs financiers (courants et non courants)	- L'augmentation de 56 288 \$ tient aux éléments suivants : Fonds : - augmentation de 9 016 \$ attribuable aux placements de 1 046 \$ dans de nouveaux fonds et à des appels de fonds propres de 13 856 \$, contrebalancés par des distributions et des ajustements à la valeur de marché de 5 546 \$ en 2016. Pour de plus amples renseignements sur les placements stratégiques de Knight, voir la section 8. Prêts et débentures : - accroissement de 30 186 \$ en raison des prêts consentis en 2016 à Crescita, Medimetriks et 60P, compensés par des remboursements de capital. Pour de plus amples renseignements sur les financements stratégiques de Knight, voir la section 7. Actions, bons de souscription et instruments dérivés : - augmentation de 17 026 \$, principalement attribuable aux placements stratégiques dans des titres cotés en Bourse, en contrepartie des prêts stratégiques consentis (actions, bons de souscription et instruments dérivés), contrebalancés par l'exercice des bons de souscription de Medisure et d'Apicore. Pour de plus amples renseignements, voir la note 10 des états financiers annuels audités.
Immobilisations incorporelles	L'augmentation est attribuable à la réappropriation des droits lors de la résiliation de la convention de distribution et de vente d'Impavido® avec Paladin, à l'achat des droits de distribution au Canada de Netildex^{MC} et à la convention de licence exclusive conclue avec AstraZeneca, au Canada et en Israël, visant Movantik®.
Participation dans une entreprise associée	- La diminution est attribuable aux dividendes reçus de Medison et à l'amortissement des ajustements de la juste valeur, contrebalancés par la modification de la contrepartie éventuelle et par la quote-part du résultat net de Knight. - Pour de plus amples renseignements, voir la section 9.
Fournisseurs et charges à payer	L'augmentation est attribuable à l'échéance des dettes fournisseurs.
Capital social	Pour de plus amples renseignements, voir la note 14 des états financiers consolidés annuels audités.
Bons de souscription	L'augmentation s'explique par l'émission de bons de souscription dans le cadre de l'acquisition d'une participation dans Pediapharm.
Surplus d'apport	- L'augmentation est attribuable à la charge de rémunération fondée sur des actions compensée par l'émission d'actions à l'intention de l'entreprise associée. - Pour de plus amples renseignements, voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés annuels audités.
Cumul des autres éléments du résultat global	Voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés annuels audités.
Résultats non distribués	Voir l'état des variations des capitaux propres dans les états financiers consolidés annuels audités.

Situation de trésorerie et sources de financement

La politique de placement de la Société oriente les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds de titres de capitaux propres, de fonds de titres de créance, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides dont les échéances varient et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses à l'égard des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

La Société est d'avis que sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables existants ainsi que ses flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation suffisent à financer les activités courantes, à répondre aux besoins actuels en matière de fonds de roulement et à financer les acquisitions futures de produits. À l'heure actuelle, la Société est à l'affût d'acquisitions qui peuvent obliger à recourir à toutes les sources de financement importantes. Il n'y a actuellement aucune convention ni aucun engagement à l'égard de ces acquisitions.

Le tableau ci-dessous présente un sommaire des activités des flux de trésorerie et doit être lu en parallèle avec nos tableaux des flux de trésorerie consolidés.

[Tous les montants sont en milliers de dollars canadiens]	Exercices clos les 31 décembre	
	2016	2015
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	14 738	9 651
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	(49 218)	(69 099)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	313 329	13 862
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	278 849	(45 586)
Écart de conversion, montant net	(1,388)	(378)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	237 481	283 445
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	514 942	237 481
Titres négociables à la fin de l'exercice	221 108	233 726
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables à la fin de l'exercice	736 050	471 207

La trésorerie, les équivalents de trésorerie et les titres négociables de la Société se sont accrus de 264 843 \$, ou de 56 %, pour s'élever à 736 050 \$ au 31 décembre 2016, comparativement à 471 207 \$ au 31 décembre 2015.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour l'exercice 2016 se sont établis à 14 738 \$, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 9 651 \$ pour l'exercice précédent. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation pour 2016 ont trait principalement aux flux de trésorerie provenant des ventes de produits pharmaceutiques sur ordonnance et de produits de grande consommation, des dividendes de 4 837 \$ (2 015 \$ en 2015) reçus d'une entreprise associée et des intérêts reçus de 15 665 \$ (10 107 \$ en 2015), contrebalancés par les charges d'exploitation, notamment les charges salariales, les frais de recherche et de développement, les honoraires et les frais de bureau. Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation excluent les produits et les charges sans effet de trésorerie comme l'impôt différé, la charge de rémunération fondée sur des actions, l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles, la désactualisation des intérêts sur les prêts à recevoir, la perte de change latente, les produits différés, les autres produits différés et les variations nettes des soldes hors trésorerie liés aux activités d'exploitation.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement ont atteint 49 218 \$ pour l'exercice 2016 en raison principalement des prêts garantis de 31 950 \$, déduction faite du placement net dans des fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie de 11 893 \$, de l'acquisition de titres de capitaux propres d'un montant net de 6 799 \$ et de l'acquisition d'immobilisations incorporelles de 9 853 \$, contrebalancés par le produit net de 9 127 \$. Pour 2015, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'étaient élevés à 69 099 \$ en raison de l'achat net de titres négociables de 79 290 \$, les débours de 1 750 \$ pour l'acquisition de NeurAxon et de 217 \$ relativement au placement dans l'entreprise associée. Pour 2015, les sorties de fonds ont été compensées par le produit net tiré de la cession de titres de capitaux propres et le produit tiré de distributions de fonds d'un montant total de 12 018 \$ se rapportant principalement aux distributions de NEMO II et à la vente d'actions de CRH.

Les flux de trésorerie provenant des activités de financement de 313 329 \$ en 2016 sont principalement attribuables à la clôture de deux placements par voie de prise ferme. En 2015, les flux de trésorerie provenant des activités de financement s'étaient établis à 13 862 \$ et étaient principalement attribuables à l'exercice intégral d'une option de surallocation, à l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération et à la participation des employés et des administrateurs au régime d'options sur actions de la Société.

Stratégie en matière d'acquisition de produits

Produits

Knight est à la recherche de possibilités d'acquisition ou d'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques novateurs et de produits de santé de grande consommation ainsi que d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La filiale en propriété exclusive de Knight à la Barbade met au point des produits pharmaceutiques novateurs, notamment ceux utilisés pour le traitement de maladies tropicales négligées et de maladies infantiles rares. Knight prévoit élargir son portefeuille de produits dans ses domaines thérapeutiques actuels au Canada et à l'échelle mondiale et tirer parti de son expertise en ventes et en commercialisation spécialisées, en acquisition de produits et en obtention de licences afin de s'assurer un avantage concurrentiel par rapport à l'offre de produits pharmaceutiques sur le marché, diminuant ainsi les risques scientifiques, les longs délais de développement et les coûts élevés y associés. Le tableau suivant donne un aperçu du portefeuille de produits de Knight.

Produits pharmaceutiques sur ordonnance

Produit	Indication	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Territoires d'application des droits
Produits contre la douleur				
Movantik®	CCO	AstraZeneca	Commercialisé au CAN et sous évaluation par l'autorité de réglementation en ISR	CAN, ISR
Probuphine ^{MC}	Dépendance aux opiacés	Braeburn	Enregistrement préalable ¹	CAN
Gamme de produits de NeurAxon	Migraine aiguë, douleurs et troubles neurologiques	S. O.	Étape préclinique – phase 3	CAN, ISR, RUS, ZAF
Gamme de produits d'Antibe	Douleur chronique et inflammation	Antibe	Étape préclinique – phase 2	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
Produits ophtalmiques				
AzaSite ^{MC}	Conjonctivite bactérienne	Akorn	Homologué	CAN
Iluvien®	Œdème maculaire diabétique	Alimera	PDN à l'étude	CAN
Netildex ^{MC}	Inflammation oculaire	SIFI	Enregistrement préalable ¹	CAN
Autres produits				
Impavido®	Leishmaniose	S. O.	Commercialisé	Mondial
ATryn®	Prévention des manifestations thromboemboliques	LFB S.A.	Enregistrement préalable ³	CAN
Gamme de produits de 60P	Maladies tropicales	60P	Phase 1 – phase 3	CAN, ISR, RUS
Gamme de produits d'Advaxis	Cancers liés au VPH et autres	Advaxis	Phase 1 – phase 2	CAN

Produits de santé grand public

Produit	Indication	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Territoires d'application des droits
Neuragen®	Douleur neuropathique périphérique diabétique	S. O.	Commercialisé ²	Mondial (sauf les É.-U.)
Flat Tummy Tea ^{MC}	Tisane détoxifiante	Synergy	Commercialisé	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
FOCUSfactor ^{MC}	Supplément diététique	Synergy	Homologué ⁴	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
FLEXISEQ ^{MC}	Douleur et raideurs articulaires associées à l'arthrose	PBB	Pas encore commercialisé	QUE, ISR
Hand MD ^{MC}	Produits de soins anti-âge pour les mains	Synergy	Pas encore commercialisé	CAN, ISR, ROM, RUS, ZAF
Gamme de produits de Crescita	Produits dermocosmétiques	Crescita	Pas encore commercialisé	ISR, ROM, RUS, ZAF, CAR

Appareils médicaux

Produit	Indication	Donneur de licence	Situation dans le territoire visé	Territoires d'application des droits
TULSA-PRO®	Ablation de la prostate	Profound	Enregistrement préalable ¹	CAN
Gamme de produits de 3D	Outils diagnostiques et pronostiques pour améliorer l'efficacité du traitement	3D	En développement	CAN, CAR, ISR, RUS, ZAF

¹ Pas encore soumis à l'approbation de Santé Canada ou d'une autre autorité de réglementation compétente en matière de santé

² Approuvé et commercialisé seulement au Canada

³ Knight a reçu de Santé Canada une lettre de retrait suite à un avis d'insuffisance en mars 2017

⁴ Approuvé seulement au Canada

Faits saillants de 2016

Braeburn – Convention de licence

Le 1^{er} février 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec Braeburn pour commercialiser Probuphine^{MC} au Canada. Probuphine^{MC} est un implant sous-cutané, conçu pour administrer de la buprénorphine en continu pendant six mois suivant un traitement unique, favorisant ainsi le respect du traitement et la rétention des patients et la prévention d'une exposition pédiatrique accidentelle.

Impavido® – Résiliation de la convention de distribution

Le 15 mars 2016, Knight a résilié la convention qu'elle avait conclue avec Paladin relativement à la distribution et à la vente d'Impavido®.

Profounda – Lancement d'Impavido® aux États-Unis

Le 22 mars 2016, Knight a annoncé le lancement d'Impavido® (miltéfosine) aux États-Unis par son partenaire de commercialisation américain, Profounda.

Neuragen® – Convention de distribution

Le 25 avril 2016, Knight a conclu une convention de distribution avec EMPA aux fins de la commercialisation de Neuragen®, produit topique de santé naturelle utilisé pour soulager les symptômes de la douleur névralgique périphérique, aux Émirats arabes unis et au Koweït.

Netildex^{MC} – Convention de licence

Le 2 août 2016, Knight a conclu une convention de licence pour obtenir les droits exclusifs de commercialisation au Canada de Netildex^{MC}, association médicamenteuse fixe de nétilmicine et de dexaméthasone pour le traitement de l'inflammation oculaire dans le segment antérieur de l'œil, en présence d'une infection bactérienne ou d'un risque d'une telle infection.

Movantik® – Convention de licence

Le 15 décembre 2016, Knight a conclu une convention de licence exclusive avec AstraZeneca, en vue d'obtenir les droits de commercialisation de Movantik® (naloxégon) au Canada et en Israël. Movantik® est le premier antagoniste de récepteurs mus opioïdes à action périphérique et en prise unique quotidienne approuvé au Canada pour le traitement de la CCO chez les patients adultes souffrant de douleur non provoquée par le cancer et ne répondant pas adéquatement aux laxatifs. Selon IMS, pour la période de douze mois close le 31 décembre 2016, les ventes de Movantik® au Canada s'établissaient à 558 \$. Knight a commencé à comptabiliser les ventes de Movantik® le 15 décembre 2016. Movantik® est en cours d'évaluation en Israël et, après son approbation, sera commercialisé sous le nom de Moventig. En vertu des modalités de la convention de licence exclusive, Knight est chargée de toutes les activités commerciales, réglementaires et relatives à la chaîne d'approvisionnement de Movantik® au Canada et en Israël.

Synergy – Convention de distribution

Le 28 décembre 2016, Knight a choisi Synergy comme son tiers canal de distribution directe exclusif de FOCUSfactor^{MC} et de Hand MD^{MC} au Canada, en Israël, en Roumanie, en Russie et en Afrique subsaharienne, et comme son tiers canal de distribution au détail exclusif au Canada. De plus, Knight a modifié sa convention de distribution directe avec Synergy pour Flat Tummy Tea^{MC} au Canada.

Prêts stratégiques

Knight finance d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie dans tous les marchés géographiques, dans le but de dégager des produits d'intérêt, de renforcer les liens au sein du secteur des sciences de la vie et d'obtenir les droits de distribution de produits au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. En règle générale, les prêts portent intérêt à un taux autour de 10 % et peuvent être assortis d'une contrepartie additionnelle pour la Société. Ces prêts sont souvent accompagnés de droits sur des produits ou d'options rattachées à ceux-ci pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Ces prêts renforcent les liens de Knight dans le secteur des sciences de la vie et, par conséquent, contribuent à ce qu'elle obtienne, directement ou indirectement, des droits sur des produits. En date du présent rapport, Knight comptait dix prêts garantis en cours consentis à des sociétés du secteur des sciences de la vie, comme le présente le tableau ci-après. Jusqu'ici, le portefeuille de prêts stratégiques a permis l'acquisition de produits de santé grand public ou l'obtention de droits de vente sous licence à leur égard (comme il a été décrit à la section 6), ainsi que l'acquisition des gammes de produits d'Antibe et de 60P ainsi que de TULSA-PRO®.

Entité	Solde notionnel des prêts au 31 décembre 2016	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Medimetriks	23 000 \$ US	30 882 \$
PBB	13 125 \$ US	17 623 \$
Synergy	6 594 \$ US	8 853 \$
Apicore	6 158 \$ US	8 267 \$
Crescita	6 841 \$ CA	6 841 \$
Profound	4 000 \$ CA	4 000 \$
60P	2 842 \$ US	3 816 \$
Pediapharm2	1 250 \$ CA	1 250 \$
Ember	500 \$ US	671 \$
Antibe	546 \$ CA	546 \$
Total		82 749 \$

¹ Converti au cours du change de clôture de la Banque du Canada le 31 décembre 2016

² Les débentures de Pediapharm sont détenues indirectement par l'intermédiaire de Bloom Burton Healthcare Lending Trust

Les prêts et créances incluent les prêts consentis, les débentures et les créances à long terme. Les placements classés à titre de prêts et créances sont comptabilisés initialement à la juste valeur, puis au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de toute perte de valeur, le cas échéant. Les placements dans les prêts et créances sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs. Les intérêts au titre de la désactualisation sont présentés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé. Voir la note 10 des états financiers annuels audités pour de plus amples renseignements.

Le tableau suivant donne un aperçu des activités du portefeuille de prêts stratégiques.

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Désactualisation ²	Remboursements de prêts ³	Autres ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	45 545 \$	44 612 \$	6 201 \$	(18 101) \$	(2 526) \$	75 731 \$	21 667 \$	54 064 \$
2015	37 566 \$	35 491 \$	6 985 \$	(40 420) \$	5 923 \$	45 545 \$	13 206 \$	32 339 \$

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et commissions de montage

² Désactualisation des produits d'intérêt comptabilisée selon la méthode du taux d'intérêt effectif

³ Remboursements du capital sur les prêts exigibles

⁴ Variations nettes liées à des prêts radiés, à des réévaluations de devises et à d'autres ajustements

Faits saillants de 2016

60P – Deuxième tranche du prêt garanti

Le 10 décembre 2015, Knight a conclu une convention de prêt garanti avec 60P et versé la première tranche de 685 \$ (500 \$ US). Le 4 janvier 2016, Knight a versé à 60P une deuxième tranche de 2 096 \$ (1 500 \$ US). Le 15 juillet 2016, la convention de prêt a été modifiée afin de prévoir des tranches supplémentaires à l'atteinte de certains critères précis, ce qui porte le montant total pouvant être prêté à 7 116 \$ (5 300 \$ US), une augmentation de 1 705 \$ (1 300 \$ US). Au deuxième semestre de 2016, Knight a versé deux autres tranches totalisant 1 134 \$ (842 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et viendra à échéance le 31 décembre 2020.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (la « convention de prêt conclue avec Intega »). À titre de contrepartie aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, Intega a émis 780 574 actions ordinaires (les « actions d'Intega ») à l'intention de Knight, soit 8 % de la totalité des actions ordinaires diluées d'Intega, ainsi que des bons de souscription de dix ans (les « bons de souscription d'Intega ») permettant d'acheter jusqu'à 762 711 actions ordinaires additionnelles à raison de 1,18 \$ l'action.

Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega pour une contrepartie de 8 000 \$, plus des paiements d'étapes pouvant totaliser jusqu'à 2 000 \$ payables en actions de Crescita évaluées au cours unitaire de 2,44 \$ (la « transaction liée à Crescita »). Par suite de la clôture de la transaction liée à Crescita, le crédit-relais de 3 000 \$ consenti à Intega a été remboursé, tandis que le solde de 6 841 \$ du prêt consenti à Intega a été modifié et rajusté. À titre de contrepartie dans le cadre de la transaction liée à Crescita, Knight a reçu 297 707 actions de Crescita en échange des actions d'Intega. Knight a également reçu un total de 347 295 actions ordinaires et a comptabilisé un solde de vente à recevoir de 384 \$ en échange d'actions d'Intega additionnelles. Les bons de souscription d'Intega ont été échangés contre 293 153 bons de souscription de sept ans de Crescita permettant d'acheter jusqu'à 293 153 actions ordinaires additionnelles à raison de 2,44 \$ l'action. En outre, Knight a reçu un instrument dérivé incorporé à titre de protection contre une variation des prix sur une tranche des actions d'Intega additionnelles.

Pour de plus amples renseignements sur la transaction liée à Crescita, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels audités.

Medimetriks – Prêt garanti et convention de licence

Le 17 février 2016, Knight a consenti à Medimetriks, une société à capital fermé, un prêt garanti jusqu'à un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation d'OPA-15406 produit par Otsuka. Le prêt garanti, dont la tranche initiale s'élève à 24 631 \$ (18 000 \$ US), portera intérêt à un taux annuel de 13 % pendant trois ans. Une seconde tranche de 2 598 \$ (2 000 \$ US) a été versée par Knight le 29 juin 2016, au moment d'une DDN à la Food and Drug Administration des États-Unis par Medimetriks portant sur Ozenoxacin. Le prêt a été comptabilisé à une juste valeur relative de 23 685 \$ (17 370 \$ US) lors de l'évaluation initiale, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 18,9 %. Dans le cadre de cette transaction, Knight a reçu en contrepartie 3,6 % des actions ordinaires diluées du capital social de Medimetriks. Une juste valeur relative de 2 983 \$ (2 180 \$ US), selon une juste valeur de 7,39 \$ (5,40 \$ US) par action, a été attribuée aux actions ordinaires.

Le 23 décembre 2016, Knight a modifié sa convention de prêt initiale et a consenti un prêt additionnel de 4 061 \$ (3 000 \$ US) (le « deuxième prêt ») à Medimetriks. Le deuxième prêt vient à échéance en décembre 2019 et porte intérêt au taux de 13 %. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 761 \$ (2 040 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 46,7 %.

En contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu des actions ordinaires supplémentaires de Medimetriks (les « actions supplémentaires »), ce qui a fait passer sa participation de 3,6 % à 5,4 % des actions ordinaires diluées. Une juste valeur relative de 1 288 \$ (960 \$ US), selon une juste valeur de 6,77 \$ (5,00 \$ US) par action, a été attribuée aux actions supplémentaires.

Outre le prêt garanti, Knight et Medimetriks ont conclu une convention de licence et de distribution aux termes de laquelle Knight sera le partenaire de distribution exclusif au Canada, en Israël, en Roumanie, en Russie, en Afrique subsaharienne et aux Caraïbes des produits futurs de Medimetriks. À l'heure actuelle, Medimetriks ne dispose d'aucun droit sur des produits dans ces régions.

Ember

Les droits territoriaux de Knight sur la gamme BMP-7 d'Ember, qui englobaient initialement le Canada, Israël, la Russie et l'Afrique subsaharienne, ont été élargis pour inclure la Roumanie et les Caraïbes. En outre, Knight a acquis, dans les territoires susmentionnés, les droits exclusifs de distribution de deux produits diversifiés récemment acquis par Ember, soit Migralex^{MC}, médicament antidouleur en vente libre, et ICX-RHY/Vavelta[®], médicament régénératoire à l'étape de développement.

Apicore

Le 3 juillet 2014, la Société a conclu une convention de prêt garanti avec Apicore aux termes de laquelle elle lui a consenti un prêt garanti de 6 912 \$ (6 500 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 12 % et venant à échéance le 30 juin 2018. En contrepartie de ce prêt, Knight a reçu un total de 1 625 000 bons de souscription d'Apicore. Selon la convention de prêt, Medicure avait le droit d'acquiescer tous les intérêts de Knight dans Apicore dans un délai de trois ans. En décembre 2016, Medicure a exercé son droit à l'égard des bons de souscription de Knight pour une somme de 2 157 \$ (1 625 \$ US). La Société a décomptabilisé la valeur comptable de 1 249 \$ (952 \$ US) et comptabilisé un profit sur les actifs financiers de 888 \$ (653 \$ US). Après la fin de l'exercice, Knight a reçu un remboursement total de 8 137 \$ (6 170 \$ US) au titre du solde du prêt consenti à Apicore.

Placements stratégiques

Placements dans des fonds

Knight investit dans des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie. Elle en dégage un rendement semblable à celui de tout autre commanditaire de ces fonds et obtient un accès privilégié à des produits de soins de santé novateurs de partout au monde pour le Canada et certains marchés de choix à l'étranger. Knight s'était engagée à investir, au 31 décembre 2016, un total d'environ 125 153 \$ auprès des gestionnaires de fonds ci-après, dont une tranche d'environ 24 % a été financée. À ce jour, les placements dans des fonds d'investissement de capital-risque ont mené à l'obtention de licences au Canada visant un produit d'Alimera, nommément Iluvien[®], et un portefeuille de produits d'Advaxis.

La juste valeur des fonds DAV détenus par Knight au 31 décembre 2016 est de 34 576 \$.

Entité	Engagement	
	En monnaie d'origine	En dollars canadiens ¹
Domain Associates LLC	25 000 \$ US	29 063 \$
Teralys Capital	30 000 \$ CA	30 000 \$
Forbion Capital Partners	19 500 €	27 550 \$
Sectoral ²	13 000 \$ US	13 919 \$
Sanderling Ventures LLC	10 000 \$ US	11 625 \$
HarbourVest Partners LLC	10 000 \$ CA	10 000 \$
TVM Capital GmbH	1 600 \$ US	1 996 \$
Genesys Capital Management (Fund III) inc.	1 000 \$ CA	1 000 \$
Total		125 153 \$

¹ Converti au cours du change à midi de la Banque du Canada aux dates d'engagement respectives. En utilisant le cours de clôture au 31 décembre 2016, l'engagement total aurait représenté 135 227 \$

² Knight a reçu un remboursement de capital intégral sur son placement de 13 000 \$ US dans le NEMO II de Sectoral et s'est par la suite engagée à réinvestir 10 000 \$ US dans le NEMO III de celle-ci

En plus des fonds d'actions susmentionnés, Knight a investi un montant global de 1 500 \$ dans des fonds de créances de Bloom Burton Healthcare Lending Trust I et II, fonds gérés par Stratigis Capital Advisors inc.

Le tableau suivant donne un aperçu des activités de placements stratégiques dans des fonds.

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Sorties ²	Profit réalisé ³	Autres ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	25 560 \$	14 902 \$	(4 610) \$	1 541 \$	(2 817) \$	34 576 \$	—	34 576 \$
2015	19 904 \$	15 694 \$	(19 314) \$	6 979 \$	2 297 \$	25 560 \$	—	25 560 \$

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance

² Distributions reçues des fonds

³ Profits réalisés au remboursement du capital

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la JVM, à la réévaluation de devises et au reclassement, des autres éléments du résultat étendu au résultat consolidé, des profits réalisés lors des distributions ou des sorties

Au cours de l'exercice, Knight a investi dans deux nouveaux fonds, soit le fonds d'actions Genesys Ventures III LP qui est un fonds de capital-risque consacré aux sciences de la vie établi au Canada, et le fonds de titres de créance Bloom Burton Healthcare Lending Trust II. Knight a investi 14 902 \$ au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 4 610 \$ (2 279 \$ US et 851 euros). La Société a comptabilisé un profit sur les autres actifs financiers de 1 541 \$ au titre des distributions reçues. Par ailleurs, la Société a comptabilisé dans les AERG une diminution de 2 817 \$ imputable à la réévaluation de devises (à l'égard des fonds libellés en devises) et à la réévaluation à la valeur de marché. Voir la note 10 des états financiers annuels audités pour de plus amples renseignements.

Autres placements

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight. Les actions ont été évaluées au cours unitaire de 0,21 \$. Compte tenu des actions acquises antérieurement, Knight détenait un total de 13 418 920 actions ordinaires de Pediapharm, soit environ 18,5 % du total des actions ordinaires de celle-ci au 15 juillet 2016. En 2016, Knight a cédé 1 142 500 actions de Pediapharm, pour un produit total de 308 \$ et un profit réalisé de 70 \$.

3D

Le 9 septembre 2016, Knight a investi 1 000 \$ dans le capital-actions de 3D, société de biotechnologie, par suite de la clôture d'un regroupement d'entreprises de 3D et Plicit Capital Corp suivi d'une inscription en Bourse. Le 19 décembre 2016, Knight a investi un montant supplémentaire de 180 \$ dans 3D en contrepartie de 240 000 actions ordinaires et de bons de souscription de deux ans visant l'achat de 240 000 actions au prix d'exercice de 0,92 \$.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. Par suite de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée. Depuis la transaction, Knight possède 17 645 812 actions ordinaires de Synergy, soit 19,9 % des actions ordinaires en circulation de cette dernière.

Pour de plus amples renseignements sur le mouvement des titres de capitaux propres et instruments dérivés DAV détenus par Knight au cours de l'exercice, voir la note 10, « Autres actifs financiers », des états financiers consolidés annuels audités.

Stratégie à l'échelle internationale

La stratégie de Knight à l'échelle internationale est axée sur la recherche d'entreprises et de produits qui correspondent à son modèle opérationnel et qui proviennent de marchés de choix, notamment Israël, la Roumanie, la Russie, l'Afrique subsaharienne et les Caraïbes ainsi que d'autres pays, à l'exception des États-Unis, des pays d'Europe de l'Ouest, de la Chine et du Japon. Knight compte poursuivre sur sa lancée en devenant une société pharmaceutique spécialisée d'envergure internationale et est d'avis que ces pays offrent d'importantes possibilités de croissance et de valorisation.

Participation dans Medison

Le 9 septembre 2015, Knight a acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'est élevée à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et de l'actionnaire en détenant le contrôle ainsi qu'une contrepartie éventuelle de 1 100\$. En outre, la Société a engagé des coûts de transaction de 217 \$ qui ont été

incorporés dans le coût du placement. Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ dans la participation dans une entreprise associée. Medison n'a plus de contrepartie éventuelle à payer.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement de la réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers.

	T4-2016	T3-2016	T2-2016	T1-2016	T4-2015	T3-2015 ¹
Valeur comptable de la participation	80 113 \$	80 075 \$	81 393 \$	79 458 \$	81 027 \$	82 096 \$
Amortissement de la réévaluation à la JVM	(1 749) \$	(1 207) \$	(1 208) \$	(1 006) \$	(1 260) \$	(333) \$
Quote-part du résultat net, compte tenu de la réévaluation à la JVM	38 \$	1 096 \$	805 \$	854 \$	946 \$	95 \$
Dividendes reçus	—	2 414 \$	—	2 423 \$	2 015 \$	—

¹ Du 9 septembre 2015 au 30 septembre 2015

Gestion du risque

Risque de change

Une importante portion des actifs financiers détenus par Knight sont libellés en dollars américains, en euros et en ILS, ce qui entraîne un risque financier imputable aux variations de la valeur des devises par rapport au dollar canadien. Toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % du taux de change du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à l'ILS aurait entraîné une variation de respectivement 12 003 \$, 382 \$ et 337 \$ dans le compte de résultat et l'état du résultat global.

Risque de prix sur titres de capitaux propres

Le risque de prix sur titres de capitaux propres découle des variations des prix de marché des placements DAV. Les valeurs comptables des placements exposés au risque de prix sur instruments de capitaux propres étaient de 65 512 \$ au 31 décembre 2016 (34 038 \$ au 31 décembre 2015). La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé à la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions de placement en titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société court un risque de taux d'intérêt sur sa trésorerie, ses équivalents de trésorerie et ses titres négociables. Des détails sur les dates d'échéance et les taux d'intérêt effectifs sont fournis aux notes 5 et 6 des états financiers consolidés annuels audités. La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Risque de liquidité

La majorité des passifs financiers de la Société ont une échéance à court terme. La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation pour financer ses activités et remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables pour couvrir toutes ses obligations financières s'il advenait que ses besoins de trésorerie dépassent les flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation. Au 31 décembre 2016, il n'y avait pas de restriction au titre des flux de trésorerie de ces fonds, et aucun de ces fonds n'avait été engagé de quelque façon que ce soit, à l'exception de ce qui est énoncé à la section 18.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 117 209 \$ (79 766 \$ au 31 décembre 2015), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis, participations dans des fonds et instruments dérivés. Le solde des titres négociables et des équivalents de trésorerie est investi auprès de trois institutions financières canadiennes d'envergure, de deux caisses de crédit canadiennes visées par une garantie des gouvernements provinciaux, de deux sociétés affiliées étrangères d'importantes institutions financières canadiennes et d'une institution financière israélienne sous la forme de douze certificats de placement garanti et de cinq dépôts à terme. Le risque que courent ces titres est minime. Ces titres sont assortis d'une échéance maximale de deux ans à compter de la date d'achat.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts consentis et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Facteurs de risque

Pour une analyse détaillée des facteurs de risque additionnels, se reporter à la notice annuelle de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, disponible sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

Renseignements supplémentaires

Principales informations financières annuelles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers annuels.

[en milliers de dollars canadiens, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]	2016	2015	2014
Produits des activités ordinaires	5 940	1 037	365
Résultat net	18 560	34 167	125 859
Résultat de base par action	0,15	0,36	2,20
Résultat dilué par action	0,15	0,35	2,20
Total de l'actif	990 770	648 988	486 613
Total des passifs non courants	1 294	186	—

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires et ne prévoit pas déclarer de dividende dans un proche avenir

Principales informations financières trimestrielles

Les principales informations qui suivent sont tirées de nos états financiers.

[en milliers de dollars canadiens, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]	T4-2016	T3-2016	T2-2016	T1-2016	T4-2015	T3-2015	T2-2015	T1-2015
Produits des activités ordinaires	1 845	1 892	1 135	1 068	343	114	333	247
Résultat net	7 939	5 698	4 446	477	5 554	6 277	8 520	13 816
RPA								
de base	0,06	0,04	0,04	0,005	0,05	0,07	0,09	0,15
dilué	0,06	0,04	0,04	0,005	0,05	0,07	0,09	0,15
Trésorerie, équivalents de trésorerie et titres négociables	736 050	645 054	638 423	426 235	471 207	445 889	436 997	452 186
Total de l'actif	990 770	877 904	867 999	638 336	648 988	627 821	530 136	525 424
Total du passif	11 052	8 305	6 034	5 663	6 926	2 372	3 797	5 973

Données sur les actions en circulation

Le tableau suivant présente un résumé des données sur les actions :

Au	15 mars 2017
Actions ordinaires	142 719 326
Options sur actions	3 140 629
Bons de souscription	406 126

Utilisation du produit tiré du financement

À ce jour, Knight a dégagé un produit net d'environ 685 000 \$ dans le cadre de cinq appels publics à l'épargne, incluant un montant d'environ 218 000 \$ dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé en juin 2016 et un montant de 95 000 \$ dans le cadre d'un autre appel public à l'épargne réalisé en décembre 2016. Dans les prospectus simplifiés liés à ces placements, Knight a indiqué qu'elle avait l'intention d'utiliser une tranche importante du produit net i) aux fins d'acquisitions éventuelles a) pour l'obtention sous licence de droits de distribution de produits pharmaceutiques en vente libre et sur ordonnance et la promotion ciblée de ces produits et b) d'entreprises pharmaceutiques spécialisées dans des marchés de choix à l'étranger, ii) pour financer d'autres sociétés du secteur des sciences de la vie au Canada et à l'étranger ainsi que pour investir dans les fonds d'investissement consacrés aux sciences de la vie, et iii) le solde, aux fins générales de l'entreprise.

Au 31 décembre 2016, Knight avait déployé ou investi, ou s'était engagée à déployer ou à investir, plus de 300 000 \$ aux fins présentées dans les prospectus, comme il est décrit ci-dessus. En attendant l'application du reste du produit net, Knight en a investi une partie dans des titres de qualité supérieure à court terme et des dépôts bancaires, et détient le reste en trésorerie. Knight prévoit disposer de fonds suffisants pour atteindre ses objectifs commerciaux et ses étapes importantes comme il est décrit dans les prospectus.

Versement de dividendes

La Société n'a pas versé de dividendes sur ses actions ordinaires depuis sa création et ne prévoit pas en déclarer dans un avenir prévisible. La politique actuelle de Knight consiste à conserver les bénéfices pour financer l'acquisition et le développement de nouveaux produits et réinvestir dans la croissance de la Société. Toute décision future de verser des dividendes sera prise à la discrétion du conseil d'administration de la Société en fonction de la situation financière de la Société, de ses résultats d'exploitation, de ses besoins en capital et d'autres facteurs semblables que le conseil jugera pertinents.

Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Certains médicaments brevetés du portefeuille de produits de la Société sont assujettis à la réglementation des prix par le CEPMB. L'objectif du CEPMB est de veiller à ce que les prix des produits brevetés au Canada ne soient pas excessifs. Le prix au Canada des nouveaux produits brevetés se limite au

coût des médicaments existants déjà vendus au Canada ou à la médiane des prix du même médicament vendu dans certains pays industrialisés. L'augmentation des prix des produits brevetés existants ne peut dépasser l'indice des prix à la consommation. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions pour chaque médicament breveté, tel qu'il est rapporté par la Société sur une période récurrente de six mois.

Instruments financiers

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de créances de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Knight n'a conclu aucun contrat visant des instruments de couverture du risque de change ou d'autres risques au cours de la période close le 31 décembre 2016.

Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 10 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Arrangements hors bilan

Les arrangements hors bilan de la Société constituent des obligations contractuelles et des ententes visant le développement, les ventes, la commercialisation et les droits de distribution de médicaments novateurs. La résiliation de ces arrangements dans le cours normal des activités entraînera le transfert efficace des responsabilités et obligations en cours au donneur de licence en vertu d'un calendrier et de modalités qui auront été convenus. Pour de plus amples renseignements, se reporter à la note 21 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016. Outre ces obligations et ces engagements contractuels, la Société n'est partie à aucun arrangement hors bilan qui aurait, ou qui serait susceptible d'avoir, à l'heure actuelle ou ultérieurement, une incidence sur la situation financière, l'évolution des produits et des charges, les résultats d'exploitation, les liquidités, les dépenses d'investissement ou les sources de financement de la Société qui sont importants pour les investisseurs.

Engagements

Knight a des engagements financiers à l'égard de contrats de location simple, d'un immeuble, de titres de capitaux propres et de créance, de l'investissement de capitaux supplémentaires au titre de placements DAV dans des fonds, de contrats d'approvisionnement, et de produits des activités ordinaires et paiements d'étape en vertu de conventions de distribution de produits, de licences et d'approvisionnement, qui sont décrits à la note 21 de nos états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Transactions entre parties liées

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a conclu des transactions Pharmascience inc., société liée au chef de la direction de la Société. Pour de plus amples renseignements sur les transactions, se reporter à la note 13 des états financiers consolidés annuels audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter. Notre principale activité commerciale constitue le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

Principales estimations et hypothèses comptables

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et fasse des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend appliquer. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Nos principales estimations et hypothèses comptables sont présentées à la note 3 de nos états financiers consolidés annuels audités.

Prises de position comptables récentes

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, *Instruments financiers*, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui précise la méthode et le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IAS 11, *Contrats de construction*, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location-financement. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019, et la Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié la « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », qui porte sur les modifications apportées à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. Ces modifications traitent de la comptabilisation de l'actif d'impôt différé au titre de pertes latentes relatif à un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur.

Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application anticipée est permise. La Société a conclu que cette norme n'a pas d'incidence sur ses états financiers consolidés.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction de veiller à la mise en œuvre de systèmes d'information, de procédures et de mécanismes de contrôle appropriés garantissant que les renseignements diffusés à l'intérieur et à l'extérieur de la Société sont complets et fiables.

La Société a évalué l'efficacité de ses CPCI. Par suite de cette évaluation, la direction a conclu qu'ils étaient efficaces au 31 décembre 2016 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information significative ayant trait à la Société lui est communiquée et que l'information devant être communiquée dans les documents annuels et intermédiaires déposés auprès des organismes de réglementation et dans d'autres rapports de la Société est présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Il incombe à la direction de la Société de mettre en œuvre et de maintenir un CIIF adéquat. La Société a conçu le CIIF pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité du fonctionnement de son CIIF au sens du Règlement 52-109. L'évaluation a été faite par la direction de la Société avec l'aide de membres du personnel, au besoin, selon les critères établis dans le document *Internal Control-Integrated Framework* publié par le COSO. À la suite de cette évaluation, la direction a conclu que la conception et l'efficacité du fonctionnement du CIIF étaient adéquates au 31 décembre 2016.

Tous les contrôles, quelle que soit la qualité de leur conception, ont des limites inhérentes, y compris la possibilité d'erreurs humaines et le contournement des contrôles ou des procédures. Par conséquent, rien ne garantit que les contrôles et procédures de communication de l'information ou le CIIF puissent éviter toutes les erreurs ou toutes les fraudes.

Au cours de l'exercice, aucune modification n'a été apportée au CIIF de la Société qui aurait eu, ou serait raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur celui-ci.

Rapport des auditeurs indépendants

Aux actionnaires de
Thérapeutique Knight inc.

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de Thérapeutique Knight inc. (la « Société »), qui comprennent les bilans consolidés aux 31 décembre 2016 et 2015, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement des auditeurs, et notamment de leur évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, les auditeurs prennent en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Thérapeutique Knight inc. aux 31 décembre 2016 et 2015 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos les 31 décembre 2016 et 2015 conformément aux Normes internationales d'information financière.



Montréal, Canada
Le 15 mars 2017

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A120254

Bilans consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016	2015
ACTIF			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5	514 942	237 481
Titres négociables	6	221 108	233 726
Créances clients et autres débiteurs	7	6 440	2 994
Stocks	8	790	1 460
Autres actifs financiers courants	10	51 789	23 588
Impôts sur le résultat à recevoir		4 683	231
Total des actifs courants		799 752	499 480
Immobilisations corporelles		32	18
Immobilisations incorporelles	9	14 153	3 320
Autres actifs financiers	10	90 643	62 616
Participation dans une entreprise associée	11	80 113	81 027
Actifs d'impôt différé	18	6 077	2 527
Total de l'actif		990 770	648 988
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES			
Actifs courants			
Fournisseurs et charges à payer	12	3 207	2 416
Impôts sur le résultat à payer		5 659	4 031
Autres soldes à payer		537	—
Autres produits différés		355	293
Total des passifs courants		9 758	6 740
Autres produits différés		417	—
Autres soldes à payer		877	—
Passifs d'impôt différé	18	—	186
Total du passif		11 052	6 926
Capitaux propres			
Capital social	14 i)	760 447	439 148
Bons de souscription	14 iv)	785	161
Surplus d'apport		9 469	6 772
Cumul des autres éléments du résultat global	15	30 431	35 955
Résultats non distribués		178 586	160 026
Total des capitaux propres		979 718	642 062
Total du passif et des capitaux propres		990 770	648 988

Engagements [note 21]

Événements postérieurs à la date de clôture [note 24]

Voir les notes ci-jointes

Comptes de résultat consolidés

[en milliers de dollars canadiens, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]

	Notes	2016	2015
Produits des activités ordinaires		5 940	1 037
Coût des produits vendus		1 550	428
Marge brute		4 390	609
CHARGES			
Ventes et marketing		532	—
Charges administratives		9 302	9 086
Recherche et développement		1 955	2 707
		(7 399)	(11 184)
Amortissement des immobilisations corporelles		18	30
Amortissement des immobilisations incorporelles		419	94
Produits d'intérêt		(24 414)	(18 632)
Autres produits		(3 894)	(2 860)
Profit net sur les actifs financiers		(1 659)	(17 347)
Profit tiré d'un regroupement d'entreprises		—	(515)
Perte nette au règlement de prêts consentis		—	650
Quote-part du résultat net de l'entreprise associée	11	(2 793)	(1 041)
Perte (profit) de change		1 451	(8 579)
Résultat avant impôt sur le résultat		23 473	37 016
Charge d'impôt	18	4 190	1 939
Charge d'impôt différé	18	723	910
Résultat net de l'exercice		18 560	34 167
ATTRIBUABLE AUX ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ			
Résultat de base par action	17	0,15	0,36
Résultat dilué par action	17	0,15	0,35
NOMBRE MOYEN PONDÉRÉ D'ACTIONS ORDINAIRES EN CIRCULATION			
De base		120 723 270	96 191 285
Dilué		121 263 522	96 532 104

Voir les notes ci-jointes

États du résultat global consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

	2016	2015
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	18 560	34 167
Profit réalisé sur les instruments financiers disponibles à la vente reclassés dans le compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 247 \$ (1 345 \$ en 2015)	(1 592)	(8 654)
Autres éléments du résultat global qui seront reclassés en résultat net au cours des périodes ultérieures :		
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 245 \$ (528 \$ en 2015)	1 146	7 083
(Perte latente) profit latent sur la conversion des résultats des établissements à l'étranger	(5 078)	27 559
Autres éléments du résultat global pour l'exercice	(5 524)	25 988
Total du résultat global pour l'exercice	13 036	60 155

État des variations des capitaux propres consolidé

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Capital social	Bons de souscription	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2015		341 065	—	2 100	9 967	125 859	478 991
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	34 167	34 167
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 345 \$		—	—	—	(8 654)	—	(8 654)
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 528 \$		—	—	—	7 083	—	7 083
Profit latent à la conversion des résultats des établissements à l'étranger		—	—	—	27 559	—	27 559
Résultat global		—	—	—	25 988	34 167	60 155
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	4 421	—	—	4 421
Émission d'actions par suite du financement, déduction faite des coûts et de l'impôt différé de 2 155 \$		14 573	—	—	—	—	14 573
Émission à l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	80 684	—	1 100	—	—	81 784
Émission en raison de paiements fondés sur des actions		332	—	—	—	—	332
Exercice d'options sur actions		1 487	—	(554)	—	—	933
Émission de bons de souscription		—	161	—	—	—	161
Exercice de bons de souscription à titre de rémunération		930	—	(295)	—	—	635
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		77	—	—	—	—	77
Solde au 31 décembre 2015		439 148	161	6 772	35 955	160 026	642 062
SOLDE AU 1^{ER} JANVIER 2016		439 148	161	6 772	35 955	160 026	642 062
Résultat net de l'exercice		—	—	—	—	18 560	18 560
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 247 \$		—	—	—	(1 592)	—	(1 592)
Profit latent sur les instruments financiers disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 245 \$		—	—	—	1 146	—	1 146
Perte latente à la conversion des résultats des établissements à l'étranger		—	—	—	(5 078)	—	(5 078)
Résultat global		—	—	—	(5 524)	18 560	13 036
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	—	—	3 640	—	—	3 640
Émission d'actions dans le cadre de placements par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	14 i) a)	317 616	—	—	—	—	317 616
Émission d'actions à une entreprise associée	14 i) b)	2 073	—	(943)	—	—	1 130
Émission à l'acquisition d'une participation	14 i) c)	1 846	624	—	—	—	2 470
Prêts consentis pour l'achat d'actions	14 i) e)	(350)	—	—	—	—	(350)
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		114	—	—	—	—	114
Solde au 31 décembre 2016		760 447	785	9 469	30 431	178 586	979 718

Voir les notes ci-jointes

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice		18 560	34 167
Ajustements rapprochant le résultat net aux flux de trésorerie d'exploitation			
Impôt différé		723	910
Charge au titre de la rémunération fondée sur des actions	14 ii)	3 640	4 421
Amortissements		437	124
Intérêts au titre de la désactualisation	10	(6 201)	(6 985)
Autres produits		(1 274)	—
Profit réalisé sur les actifs financiers		(2 569)	(15 381)
Perte latente (profit latent) sur les actifs financiers		910	(1 966)
Perte nette au règlement de prêts consentis		—	535
Perte (profit) de change		1 451	(2 068)
Profit tiré d'un regroupement d'entreprises		—	(515)
Quote-part du bénéfice net tiré d'une entreprise associée	11	(2 793)	(1 041)
Autres produits différés		479	(747)
		13 363	11 454
Variations sans effet de trésorerie du fonds de roulement liées aux activités d'exploitation	22	(3 462)	(3 818)
Dividendes provenant d'une entreprise associée	11	4 837	2 015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		14 738	9 651
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Achats de titres négociables		(535 685)	(583 225)
Acquisition d'actions		(16 371)	(11 360)
Acquisition d'immobilisations corporelles		(7)	—
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(9 853)	(1 750)
Placement dans des fonds		(16 503)	(15 694)
Prêts consentis		(43 274)	(40 280)
Acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	—	(217)
Produit du remboursement des prêts consentis		11 324	40 420
Produit tiré de la vente de titres négociables		544 812	503 935
Produit tiré de la distribution de fonds		4 610	19 314
Produit tiré de la sortie d'actions		9 572	19 758
Produit tiré de la sortie d'instruments dérivés		2 157	—
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(49 218)	(69 099)

Voir les notes ci-jointes

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016	2015
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Produit tiré de l'émission d'actions	14 i) a)	313,574	12 424
Produit tiré de l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération		—	635
Régime d'options sur actions		—	933
Régime d'achat d'actions		105	77
Prêts consentis pour l'achat d'actions	14 i) d)	(350)	—
Coûts liés à l'émission d'actions à la période précédente		—	(207)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		313 329	13 862
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de l'exercice		278 849	(45 586)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		237 481	283 445
Écart de conversion, montant net		(1 388)	(378)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		514 942	237 481
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie :			
Intérêts reçus		15 665	10 107
Impôts payés		7 010	1 980

Voir les notes ci-jointes

Notes des états financiers consolidés

[en milliers, à l'exception des données sur les actions et les montants par action]

Glossaire des abréviations

Sociétés	
Abréviation	Description
3D	3D Signatures inc.
60P	60 ^o Pharmaceuticals LLC
Antibe	Antibe Therapeutics inc.
Apicore	Apicore inc. et Apigen Investments Limited
Crescita	Crescita Therapeutics inc.
CRH	CRH Medical Corporation
Ember	Ember Therapeutics inc.
Extenway	Extenway Solutions inc.
Intega	INTEGA Sciences de la peau inc.
Knight ou la Société	Thérapeutique Knight inc.
Medimetriks	Medimetriks Pharmaceuticals, inc.
Medison	Medison Biotech (1995) Ltd.
NEMO II	New Emerging Medical Opportunities Fund II, Ltd.
NeurAxon	NeurAxon inc.
Origin	Origin Biomed inc.
Otsuka	Otsuka Pharmaceutical Co., Ltd
PBB	Pro Bono Bio PLC
Pediapharm	Pediapharm inc.
Profound	Profound Medical inc.
Profounda	Profounda inc.
Protalix	Protalix Bio Therapeutics, inc.
Synergy	Synergy CHC Corp.
Sectoral	Gestion d'actifs sectoriels inc.



1. Nature des activités

Description des activités

La Société a été constituée en société le 1^{er} novembre 2013 en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est une société pharmaceutique spécialisée et sa principale activité commerciale a trait au développement, à l'acquisition, à l'achat et à la vente de droits sous licence, à la commercialisation et à la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits liés à la santé et d'appareils médicaux au Canada et dans certains marchés de choix à l'étranger. La Société est située au 3400, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1055, Montréal (Québec) H3Z 3B8. Knight est inscrite à la Bourse de Toronto sous le symbole « GUD ».

2. Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation et déclaration de conformité

Les présents états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») sur la base du coût historique, sauf pour les éléments qui doivent être comptabilisés à la juste valeur. Les méthodes présentées plus loin ont été appliquées de façon uniforme pour toutes les périodes présentées.

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction émette des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des produits des activités ordinaires, des charges, des actifs et des passifs, et sur les informations à fournir à l'égard des passifs éventuels, présentés à la date de clôture. Toutefois, l'incertitude à l'égard de ces hypothèses et estimations pourrait se traduire par la nécessité d'apporter des ajustements importants à la valeur comptable de l'actif ou du passif touché au cours de périodes ultérieures. Les domaines particulièrement complexes et exigeant un niveau élevé de jugement ainsi que ceux où les hypothèses et les estimations sont importantes pour les états financiers consolidés sont décrits à la note 3 ci-dessous.

La publication des états financiers consolidés de la Société a été approuvée par le conseil d'administration de la Société le 15 mars 2017.

Périmètre de consolidation

Les présents états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et de ses filiales en propriété exclusive Knight Therapeutics (Barbados) inc., Knight Therapeutics (USA) inc. et Abir Therapeutics Ltd. Ces filiales sont entièrement consolidées et continueront de l'être jusqu'à la date à laquelle ce contrôle prendra fin.

La totalité des opérations intersociétés, soldes, produits des activités ordinaires et charges importants ont été éliminés à la consolidation. Les états financiers des filiales couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société et sont préparés suivant des méthodes comptables cohérentes.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises ont été comptabilisés suivant la méthode de l'acquisition. Le coût d'une acquisition est évalué comme étant le total de la contrepartie transférée, évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition, et du montant de toute participation ne donnant pas le contrôle dans la société acquise. Les coûts d'acquisition sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés et inclus dans les charges administratives.

Lorsque la Société acquiert une entreprise, elle évalue les actifs financiers acquis et les passifs financiers repris afin de les classer et de les désigner adéquatement conformément aux conditions contractuelles, au contexte économique et aux conditions pertinentes à la date d'acquisition.

Le goodwill, soit l'excédent du total de la contrepartie transférée et du montant comptabilisé au titre de la participation ne donnant pas le contrôle sur l'actif net identifiable acquis et les passifs repris, est évalué initialement au coût. Si la juste valeur de l'actif net acquis est supérieure au total de la contrepartie transférée, le profit est comptabilisé en résultat net.

Conversion des monnaies étrangères

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales de la Société sont évalués en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés de la Société sont présentés en dollars canadiens (« \$ CA »), la monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la société mère.

b) Opérations et soldes

Les transactions en monnaie étrangère sont initialement comptabilisées par la Société au cours de change en vigueur à la date de la transaction. À la date de clôture, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de la période. Les actifs et passifs non monétaires sont convertis aux cours de change historique. Les profits et pertes de change découlant de la conversion des éléments en monnaie étrangère sont inclus dans le compte de résultat consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Pour ce qui est des filiales qui utilisent une monnaie fonctionnelle différente de celle de la société mère, au moment de leur inclusion dans le périmètre de consolidation, les actifs et passifs d'établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date de clôture, et leurs comptes de résultat sont convertis aux taux de change en vigueur aux dates de transaction. Les écarts entraînés par la conversion des comptes à des fins de consolidation sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les soldes actuels auprès des banques et des institutions semblables et les placements très liquides ayant des échéances initiales d'au plus trois mois. Ils sont facilement convertibles en montants de trésorerie connus et comportent un risque minime de fluctuation de valeur.

Titres négociables

Les titres négociables se composent de titres liquides dont la valeur ne risque pas de changer de façon notable. Les titres négociables qui sont classés comme étant « disponibles à la vente » sont d'abord évalués à la juste valeur, et toute variation ultérieure de celle-ci est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, puis dans le résultat net lorsque les titres sont finalement vendus. La juste valeur des titres négociables est obtenue au moyen des techniques d'évaluation pour lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables.

Stocks

Les stocks sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti, ou à la valeur nette de réalisation, si elle est inférieure. Le coût des produits finis et des produits en cours comprend principalement les coûts directs. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimé dans le cours normal des activités, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables.

Instruments financiers

Comptabilisation initiale et évaluation ultérieure

Catégorie	Instruments financiers	Description
Disponibles à la vente	Équivalents de trésorerie	Placements très liquides
	Titres négociables	Placements liquides facilement convertibles en un montant connu de trésorerie
	Placements dans des fonds	Fonds de capital-risque comportant des titres de capitaux propres et de créance consacrés aux sciences de la vie
	Placements dans des titres de capitaux propres	Titres de sociétés ouvertes et fermées
Actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net	Instruments dérivés	Bons de souscription, options sur actions, options de conversion des débentures convertibles et autres instruments
	Trésorerie	Soldes de trésorerie auprès de banques
Prêts et créances	Prêts et créances	Prêts consentis, débentures et créances à long terme
	Créances clients et autres débiteurs	Montants reçus de clients et tierces parties
Passifs financiers	Fournisseurs et charges à payer	Sans objet

Catégorie	Comptabilisation initiale	Évaluation ultérieure	Variations de la juste valeur
Actifs financiers			
Disponibles à la vente	Les achats et les ventes de titres disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, majorée des coûts de transaction, à la date de la transaction.	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le prix coté sur un marché, s'il est disponible Réévalués selon d'autres techniques si le prix coté sur un marché n'est pas disponible, ou Comptabilisés au coût des placements lorsque la juste valeur n'est pas facilement déterminable	Présentés dans les autres éléments du résultat global dans le « cumul des autres éléments du résultat global » lorsque non réalisés et reclassés dans les autres produits au compte de résultat lorsque réalisés ou dépréciés Les pertes de valeur sur les placements en titres de capitaux propres classés comme étant disponibles à la vente ne sont pas reprises avant la sortie de l'instrument.
Juste valeur par le biais du résultat net	Juste valeur à la date d'acquisition calculée selon le modèle de Black et Scholes ou d'autres techniques d'évaluation	Réévalués à la juste valeur aux dates de clôture ultérieures selon le prix coté sur un marché, s'il est disponible	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé
Prêts et créances	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsque réalisés ou dépréciés. Les intérêts courus sur les prêts sont comptabilisés dans les « produits d'intérêt » au compte de résultat consolidé.
Passifs financiers			
Autres passifs financiers	Juste valeur	Coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif	Comptabilisés dans le compte de résultat consolidé à l'extinction de l'obligation. Les intérêts au titre de la désactualisation sont comptabilisés dans la « charge d'intérêt » au compte de résultat consolidé.

Profit au jour 1 à l'évaluation initiale

Si la Société détermine que la juste valeur d'un instrument financier au moment de la comptabilisation initiale diffère du prix de transaction, l'écart est comptabilisé à titre de profit ou de perte seulement si la juste valeur est fondée sur un cours d'un marché actif ou sur une technique d'évaluation qui tient uniquement compte des données provenant de marchés observables. Autrement, l'écart est reporté et comptabilisé comme suit :

- Profit ou perte dans le compte de résultat amorti selon la méthode linéaire sur la durée des actifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net.
- Profit ou perte dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif pour ce qui est des prêts.
- Profit ou perte latent dans l'état du résultat global pour les actifs financiers classés comme étant disponibles à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société évalue, chaque date de clôture, s'il existe une indication objective de dépréciation d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers. Les actifs financiers sont dépréciés s'il existe une indication objective que, par suite d'un ou de plusieurs événements survenus après leur comptabilisation initiale, les flux de trésorerie futurs estimés de l'investissement ont été touchés.

Voici quelques indications objectives de dépréciation :

- difficultés financières importantes de l'émetteur ou de la contrepartie;
- défaut de paiement des intérêts ou du capital, ou la probabilité de faillite ou de restructuration financière du débiteur;
- changement défavorable de facteurs juridiques ou du climat commercial qui pourrait avoir une incidence sur la valeur de l'actif;
- pertes d'exploitation ou pertes de flux de trésorerie réelles ou prévues indiquant des pertes persistantes liées à l'utilisation de l'actif.

Décomptabilisation

Un actif financier (ou, le cas échéant, une partie d'un actif financier ou d'un groupe d'actifs financiers similaires) ou passif financier est décomptabilisé lorsque :

- les droits de recevoir ou les obligations de décaisser les flux de trésorerie liés à l'actif ou au passif sont échus ou acquittés;
- la Société a transféré ses droits de recevoir ou ses obligations de décaisser les flux de trésorerie au titre de l'actif ou du passif.

Hiérarchie des justes valeurs

La Société a recours à la hiérarchie qui suit pour établir et présenter la juste valeur des instruments financiers selon une technique d'évaluation :

Niveaux	Description	Type d'instruments financiers normalement classé à ce niveau
Niveau 1	Prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs visant des actifs ou des passifs identiques	• Placements dans des titres de capitaux propres¹
Niveau 2	Autres techniques d'évaluation selon lesquelles toutes les données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée sont directement ou indirectement observables	• Équivalents de trésorerie • Titres négociables • Placements dans des titres de capitaux propres²
Niveau 3	Techniques utilisant des données ayant une incidence importante sur la juste valeur comptabilisée qui ne sont pas basées sur des données observables de marché	• Placements dans des titres de capitaux propres³ • Placements dans des fonds • Prêts et créances • Instruments dérivés

¹ Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés actifs

² Titres de sociétés ouvertes cotés sur des marchés inactifs

³ Titres de sociétés fermées

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont présentées au coût historique diminué du cumul des amortissements ou du cumul des pertes de valeur, ou des deux, le cas échéant. Le coût historique comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition des éléments. Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés comme un actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à cet élément iront à la Société et que le coût de cet élément peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts de réparation et d'entretien sont comptabilisés en résultat net consolidé pendant la période au cours de laquelle ils ont été engagés.

La Société répartit le montant initialement comptabilisé à l'égard d'un élément des immobilisations corporelles en fonction des composantes importantes et les amortit individuellement. L'amortissement des composantes importantes est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs, comme suit :

Immobilisations corporelles	Méthode	Durée
Matériel informatique	Linéaire	de 3 à 4 ans
Mobilier et agencements	Linéaire	de 2 à 3 ans
Améliorations locatives	Linéaire	sur la durée d'utilité ou la durée du contrat de location, selon la période la plus courte

À la sortie d'une immobilisation corporelle, le coût et le cumul des amortissements et des pertes de valeur liés à l'immobilisation en question sont sortis des états financiers consolidés et le montant net, déduction faite de tout produit, est porté à l'état du résultat consolidé.

La Société réexamine périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, si bien que leur durée d'utilité peut être ajustée en conséquence.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Les immobilisations incorporelles constituent principalement des droits rattachés aux produits pharmaceutiques, de la propriété intellectuelle et des connaissances techniques brevetées ou non brevetées. Les immobilisations incorporelles ayant une durée de vie limitée sont amorties selon le mode linéaire sur la durée du contrat, la durée de vie du brevet ou la durée d'utilité attendue du produit, selon la période la plus courte, une fois qu'il est disponible à la commercialisation. Ces durées d'amortissement s'échelonnent de 7 à 15 ans. La Société passe en revue périodiquement la durée d'utilité et la valeur comptable de ses immobilisations incorporelles. La durée d'utilité des immobilisations incorporelles peut donc être ajustée en conséquence.

La Société évalue à chaque période de présentation de l'information financière s'il y a une indication qu'un actif ait pu se déprécier. Une perte de valeur est comptabilisée lorsqu'il y a un excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'actif, diminuée des coûts de vente, et sa valeur d'utilité. Pour déterminer la valeur d'utilité, il faut actualiser la valeur des flux de trésorerie futurs estimés selon un taux d'actualisation avant impôt qui tient compte de l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Pour déterminer la juste valeur diminuée des coûts de vente, il faut utiliser une technique d'évaluation appropriée.

Les pertes de valeur sont passées en charges dans le compte de résultat consolidé de la période considérée. Les pertes de valeur sur d'autres actifs à long terme ne sont reprises que si les estimations utilisées pour déterminer les valeurs recouvrables subissent une modification et seulement dans la mesure où les valeurs recouvrables révisées ne sont pas supérieures aux valeurs comptables qui auraient existé, déduction faite des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Toute reprise est comptabilisée dans le compte de résultat consolidé.

Participations dans des entreprises associées

Une entreprise associée est une entité sur laquelle la Société exerce une influence notable. L'influence notable est le pouvoir de participer aux décisions relatives aux politiques financières et opérationnelles de l'entité émettrice, sans toutefois exercer un contrôle ou un contrôle conjoint sur ces politiques.

La Société comptabilise les participations dans des entreprises associées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations dans des entreprises associées sont comptabilisées initialement au coût. La valeur comptable d'une participation est ajustée pour tenir compte de la quote-part du résultat net de l'entreprise associée revenant à la Société, déduction faite de l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste

valeur, des impôts et des dividendes reçus. Le goodwill se rapportant aux entreprises associées est inclus dans la valeur comptable des participations et n'est ni amorti ni soumis séparément à un test de dépréciation.

Le compte de résultat consolidé reflète la quote-part des résultats d'exploitation de l'entreprise associée. Lorsqu'il y a eu une variation comptabilisée directement dans les capitaux propres de l'entreprise associée, la Société comptabilise sa quote-part des variations et la présente, s'il y a lieu, dans l'état des variations des capitaux propres consolidé. Les profits et pertes latents issus des transactions entre la Société et les entreprises associées sont éliminés jusqu'à concurrence de la participation de la Société dans les entreprises associées.

La quote-part du résultat net des entreprises associées est présentée dans le compte de résultat consolidé, déduction faite de l'amortissement et de l'incidence fiscale découlant de la réévaluation à la juste valeur. Elle correspond au résultat net attribuable aux actionnaires des entreprises associées, soit le résultat après impôts. Si la quote-part des pertes de la Société dans des entreprises associées est égale ou supérieure à sa participation, elle cesse de comptabiliser des pertes, sauf si elle s'est engagée à effectuer des paiements en faveur des entreprises associées. Les états financiers des entreprises associées couvrent la même période de présentation de l'information financière que celle de la Société. Au besoin, des ajustements sont effectués pour harmoniser les méthodes comptables et les classements avec ceux de la Société.

Par suite de l'application de la méthode de la mise en équivalence, la Société détermine s'il est nécessaire de comptabiliser une perte de valeur additionnelle sur sa participation dans ses entreprises associées. La Société établit à chaque date de clôture s'il existe une indication objective que la participation dans une entreprise associée s'est dépréciée. Le cas échéant, la Société calcule le montant de la perte de valeur comme étant l'écart entre la valeur recouvrable de l'entreprise associée et sa valeur comptable, et comptabilise le montant en découlant dans la « quote part du résultat net d'entreprises associées » dans le compte de résultat consolidé.

Au moment de la perte d'une influence notable sur des entreprises associées, la Société évalue et comptabilise toute participation résiduelle à la juste valeur. Tout écart entre la valeur comptable des entreprises associées au moment de la perte d'influence notable et la juste valeur de la participation résiduelle est comptabilisé dans le compte de résultat consolidé.

Charges à payer et provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) découlant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions comptabilisées sont principalement liées aux risques découlant des acquisitions d'entreprises et des ententes relatives aux produits dans le cours normal des activités de la Société.

Autres soldes à payer

Dans le cadre d'acquisitions d'immobilisations incorporelles, la Société peut s'engager à payer certains montants futurs établis à l'avance par contrat à l'atteinte d'échéances précises ou d'étapes connexes en matière de réglementation ou de vente déterminées. Ces obligations sont comptabilisées lorsqu'il est jugé probable que les cibles seront atteintes, et elles sont initialement évaluées à la juste valeur, puis comptabilisées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les autres soldes à long terme à payer sont actualisés à leur valeur actuelle selon les taux d'intérêt appropriés.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

La Société offre des régimes de rémunération fondée sur des actions, qui sont décrits à la note 14. Le coût des régimes de rémunération fondée sur des actions est comptabilisé, ainsi qu'une hausse correspondante, dans le surplus d'apport, au cours de la période où les conditions de service sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture jusqu'à la date d'acquisition des droits et reflète dans quelle mesure la période d'acquisition des droits a expiré ainsi que la meilleure estimation de la Société quant au nombre d'instruments de capitaux propres dont les droits y rattachés seront finalement acquis. La variation de la charge cumulée comptabilisée pour la période figure dans les charges administratives portées aux comptes de résultat consolidés. Aucune charge n'est comptabilisée par rapport aux attributions dont les droits ne seront pas acquis. Toute contrepartie versée par les salariés à l'exercice des options sur actions ou à l'achat des actions est portée au crédit du capital social. L'effet dilutif des options en cours, s'il y a lieu, est représenté par la dilution additionnelle des actions dans le calcul du résultat dilué par action.

Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions à ses administrateurs et salariés. Dans le cadre du régime, la Société versera, sous forme d'actions, un pourcentage de la cotisation des salariés ou des administrateurs qui aura servi à acheter des actions qui seront détenues pendant au moins deux ans par la personne. Les cotisations que la Société verse sont comptabilisées au titre des autres charges de personnel dans les charges administratives.

Frais d'émission d'instruments de capitaux propres

Les frais d'émission d'instruments de capitaux propres engagés par la Société sont comptabilisés en réduction des instruments de capitaux propres émis.

Contrats de location simple

Les contrats de location en vertu desquels le bailleur conserve une part importante des risques et avantages liés à la propriété sont classés à titre de contrats de location simple. Les paiements effectués relativement à un contrat de location simple (déduction faite de toute mesure incitative reçue par le locataire) sont comptabilisés au compte de résultat consolidé de façon linéaire sur toute la durée du contrat.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires issus de la vente de produits sont comptabilisés lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client. Les escomptes, crédits, rabais sur vente et retours de produits sont déduits des produits bruts. Les produits des activités ordinaires liés à une convention d'honoraires conclue avec un partenaire, aux termes de laquelle la Société touche des honoraires en fonction de certaines modalités préétablies quant aux ventes brutes ou nettes de produits, sont comptabilisés lorsque ces modalités sont respectées, au même titre que la comptabilisation des produits des activités ordinaires du partenaire. Dans certains cas, la politique de la Société permet les retours ou les échanges de produits et des provisions sont constituées en conséquence. Les produits des activités ordinaires sont comptabilisés en tenant compte de ces provisions. Dans certaines situations, notamment au moment du lancement de produits pour lesquels la Société ne dispose que de peu d'information aux fins de comparaison ou lorsque l'acceptation du produit par le marché ou la clientèle n'est pas clairement définie, la Société peut conclure qu'elle n'a pas satisfait aux exigences de comptabilisation des produits des activités ordinaires, comme la capacité de déterminer de façon raisonnable les provisions pour les retours de produits. Par conséquent, la Société reportera la comptabilisation des produits des activités ordinaires liés à la vente de ces produits jusqu'à ce que les exigences soient respectées.

Recherche et développement

Les frais de recherche et de développement sont passés en charges au compte de résultat consolidé pendant la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement sont comptabilisés dans le résultat net au cours de la période pendant laquelle ils sont engagés, sauf si un projet de développement respecte les critères de report et d'amortissement en vertu des IFRS. Jusqu'à maintenant, la Société n'a reporté aucuns frais de développement.

Produits d'intérêt ou charge d'intérêt

Les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont engagés. Pour tous les instruments financiers évalués au coût amorti et les actifs financiers portant intérêt classés comme étant disponibles à la vente, les produits d'intérêt ou la charge d'intérêt sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif, qui correspond au taux qui permet d'actualiser exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs estimés sur la durée de vie prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Aide gouvernementale

Les sommes reçues ou à recevoir provenant des programmes d'aide gouvernementale, notamment les crédits d'impôt à l'investissement pour la recherche et le développement, sont comptabilisées lorsque la société est raisonnablement certaine que l'aide gouvernementale sera reçue et que les conditions en découlant seront satisfaites. Lorsque la somme est liée à un élément de charge, elle est comptabilisée en résultat systématiquement et est traitée comme une réduction des coûts qu'elle doit compenser. Lorsque la somme est liée à un actif, elle réduit la valeur comptable de celui-ci, puis est comptabilisée comme revenu pendant la durée d'utilité de l'actif amortissable au moyen d'une dotation aux amortissements réduite.

Impôts sur le résultat

La charge d'impôts sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les charges d'impôt sont comptabilisées dans le compte de résultat consolidé sauf si elles sont liées à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, auquel cas l'impôt connexe est comptabilisé respectivement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

Les actifs et les passifs d'impôt exigible sont évalués au montant qui devrait être recouvré auprès des autorités fiscales ou payé à celles-ci. Les taux d'imposition et la législation fiscale utilisés pour calculer le montant sont ceux qui sont adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société exerce ses activités et génère un revenu imposable. La direction passe périodiquement en revue les positions prises dans les déclarations de revenus relativement aux situations pour lesquelles les réglementations fiscales applicables sont soumises à l'interprétation, et constitue des provisions, le cas échéant.

Impôt différé

L'impôt différé est présenté selon la méthode de report sur les différences temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable aux fins de l'information financière à la date de clôture. Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués aux taux d'imposition qui devraient être appliqués durant l'exercice pendant lequel l'actif est réalisé ou le passif est réglé, d'après les taux d'imposition (et les lois fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des actifs (passifs) d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires déductibles (imposables) dans la mesure où il est probable qu'il existera un bénéfice fiscal auquel ces différences temporaires déductibles pourront être imputées, sauf :

- si l'actif (le passif) d'impôt différé lié à la différence temporaire déductible découle de la comptabilisation initiale d'un actif ou passif lors d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises et, qu'au moment de la transaction, il n'a aucune incidence sur le résultat comptabilisé ni sur le revenu ou la perte imposable;
- pour les différences temporaires imposables découlant de participations dans des filiales et entreprises associées, à moins que la date de la résorption de la différence temporaire puisse être contrôlée et qu'il soit probable que la différence temporaire ne se résorbe pas dans un avenir prévisible.

La valeur comptable des actifs d'impôt différé est passée en revue à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et doit être réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de cet actif d'impôt différé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et sont comptabilisés dans la mesure où il devient probable que des bénéfices imposables futurs permettront de recouvrer l'actif d'impôt différé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et que l'impôt différé concerne la même entité imposable et administration fiscale.

Taxe à la consommation

Les charges et les actifs sont comptabilisés déduction faite de la taxe de vente sauf :

- si la taxe de vente sur l'achat d'un actif ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'administration fiscale, auquel cas la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou comme une partie d'un élément de charge, selon le cas;
- si le montant présenté des créances clients et des dettes fournisseurs comprend la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer de l'administration fiscale, ou à payer à celle-ci, est comptabilisé au bilan à titre de créances clients ou de fournisseurs.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé à l'aide du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le résultat dilué par action est calculé en tenant compte de l'exercice de l'ensemble des instruments dilutifs, et présume que le produit pouvant être tiré de l'exercice d'options serait affecté à l'achat d'actions ordinaires au cours moyen du marché pendant la période.

3. Utilisation des jugements et estimations

La préparation des états financiers consolidés de la Société nécessite que la direction formule des jugements et des estimations qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs et les informations à fournir à l'égard des actifs et des passifs éventuels, présentés à la date des états financiers consolidés, et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges présentés pendant la période de présentation de l'information financière. Les montants présentés et les informations fournies par voie de notes reflètent la conjoncture économique la plus probable et les mesures que la direction entend mettre en place. Les résultats réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

Les informations concernant les principaux jugements et estimations formulés lors de l'application des méthodes comptables qui ont l'incidence la plus importante sur les montants comptabilisés dans les états financiers consolidés se rapportent à ce qui suit.

Évaluation de la juste valeur des actifs financiers

Lorsque la juste valeur des actifs financiers comptabilisés dans le bilan consolidé ne peut être évaluée en fonction des prix cotés sur des marchés actifs, elle est évaluée au moyen d'autres techniques d'évaluation. Les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées proviennent de marchés observables, si possible. Autrement, il faut faire preuve de jugement pour établir la juste valeur. Le jugement repose notamment sur le risque de crédit, les taux d'actualisation, la volatilité et la liquidité. Les changements d'hypothèses sur ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur des actifs financiers présentée.

Placements dans des fonds

La Société comptabilise les placements dans des fonds à leur valeur liquidative, et il faut faire preuve de jugement pour établir si la valeur liquidative du fonds se rapproche de la juste valeur. Si la valeur liquidative correspond à la juste valeur, le placement dans le fonds est ajusté afin de refléter la valeur liquidative et les profits ou pertes latents sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Prêts consentis

À titre de contrepartie des prêts consentis, la Société peut recevoir des actifs supplémentaires, tels que des droits sur des produits, des actions et des bons de souscription. La Société utilise l'approche fondée sur la valeur relative pour répartir le montant nominal du prêt consenti entre les divers instruments financiers recensés et toute valeur résiduelle est attribuée aux instruments non financiers. Pour ce faire, il faut évaluer la juste valeur du prêt consenti en comparant le taux d'intérêt du prêt avec celui de prêts consentis à des tiers dont l'échéance et la cote de crédit sont semblables à celles de la contrepartie. Les instruments financiers supplémentaires reçus sont réévalués à la juste valeur en faisant appel, entre autres, au jugement et à des estimations dont il est question ci-après.

Actions classées au niveau 3 dans la hiérarchie de la juste valeur

Lors de l'établissement de la juste valeur des actions classées au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur, il faut faire preuve de jugement en évaluant la juste valeur de l'actif financier lors de l'évaluation initiale. La juste valeur est déterminée au moyen de techniques d'évaluation acceptables, comme l'approche par le résultat et l'approche fondée sur le marché, selon lesquelles il faut faire appel au jugement et avoir recours à des estimations, notamment les prévisions sur la marge brute, les taux d'actualisation et les taux de croissance à long terme.

Instruments dérivés

Lors de l'établissement de la juste valeur d'instruments dérivés, comme des bons de souscription, la Société utilise le modèle de Black et Scholes, selon lequel il faut faire appel au jugement pour étudier certaines données, comme la volatilité de l'actif financier et la période durant laquelle il sera détenu.

Dépréciation

Prêts consentis

En présence de signes de dépréciation, tel qu'un cas de défaut sur un prêt consenti, la Société évalue la valeur recouvrable du prêt au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, les hypothèses du débiteur sur les produits et charges prévus ainsi que l'évaluation de la valeur recouvrable de la sûreté ou de la garantie dont est assorti le prêt consenti. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Participation dans une entreprise associée

La Société exerce son jugement pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation de la participation dans une entreprise associée. En présence de signes de dépréciation, la Société évalue la valeur recouvrable de la participation au moyen de jugements et d'estimations, notamment, mais sans s'y limiter, au moyen des prévisions de produits et de charges, des probabilités que des partenaires de licence renouvellent leurs conventions et des taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, qui est ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Toute modification apportée à ces hypothèses pourrait modifier de manière considérable la valeur recouvrable de la participation dans une entreprise associée. La Société comptabilise une perte de valeur dans le compte de résultat consolidé si la valeur recouvrable de la participation est inférieure à sa valeur comptable. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Immobilisations incorporelles

Il faut faire preuve de jugement pour déterminer la durée d'utilité et la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles de la Société, ainsi que pour évaluer si certains événements ou certaines circonstances constituent une indication objective de dépréciation. L'estimation de la valeur recouvrable des immobilisations incorporelles s'appuie sur certains facteurs, notamment sur les flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation. Les flux de trésorerie futurs sont fondés sur les ventes prévues et les coûts attribués, qui sont estimés en fonction des résultats attendus et des initiatives d'affaires. Les taux d'actualisation sont établis d'après le coût du capital de la Société, qui est ajusté en fonction des risques propres à l'actif. Les hypothèses sous-jacentes au test de dépréciation pourraient changer par suite d'événements ultérieurs, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats de la Société.

Rémunération fondée sur des actions

La Société établit le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres conclues avec les employés et d'autres personnes selon la juste valeur des instruments connexes à la date d'attribution. Le calcul de la juste valeur des paiements fondés sur des actions nécessite l'utilisation du modèle d'évaluation le plus pertinent pour l'attribution, qui dépend des modalités de l'attribution. Il nécessite également la formulation d'hypothèses et la détermination des données les plus appropriées au modèle d'évaluation, notamment la volatilité (se reporter à la note 14 pour de plus amples renseignements).

Impôts sur le résultat

Des incertitudes existent relativement à l'interprétation de réglementations fiscales complexes, de modifications apportées aux lois fiscales ainsi qu'au montant du revenu imposable futur et au moment auquel il sera comptabilisé. Les différences entre les résultats réels et les hypothèses posées, ou toute modification future apportée à ces hypothèses, pourraient se traduire par un ajustement futur du recouvrement ou de la charge d'impôt déjà comptabilisé. La Société constitue des provisions, fondées sur des estimations raisonnables, pour les conséquences possibles découlant des vérifications menées par les autorités fiscales des pays où elle exerce ses activités. Le montant de ces provisions est déterminé selon différents facteurs, comme le résultat des vérifications fiscales passées et les divergences d'interprétation de la réglementation fiscale par l'entité imposable et l'autorité fiscale. Ces divergences peuvent toucher des points très variés, selon les conditions prévalant dans le pays où est situé le siège social de l'entreprise.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel ces actifs d'impôt pourront être imputés, sera disponible. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement afin d'établir le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé selon le montant des bénéfices imposables futurs et le moment auquel ils seront comptabilisés ainsi que des stratégies futures de planification fiscale. Se reporter à la note 18 pour de plus amples renseignements sur l'impôt sur le résultat.

Monnaie fonctionnelle

La monnaie fonctionnelle des filiales à l'étranger est revue régulièrement pour évaluer si des modifications apportées aux transactions, aux événements et aux conditions ont entraîné un changement. Au moment d'évaluer la monnaie fonctionnelle d'une filiale à l'étranger, la direction doit faire preuve de jugement pour déterminer, entre autres, quel est l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités et le degré d'autonomie de la filiale à l'étranger par rapport à l'entité en matière d'exploitation et de finances. Il faut également faire preuve de jugement pour déterminer si les prêts intersociétés libellés en devises font partie de la participation nette de la Société dans la filiale à l'étranger.

4. Prises de position comptables récentes

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a modifié l'IFRS 9, Instruments financiers, afin de regrouper les phases de classement et d'évaluation, de dépréciation et de comptabilité de couverture du projet de l'IASB visant à remplacer l'IAS 39, Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation. La norme annule et remplace toutes les versions précédentes de l'IFRS 9 et entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue présentement l'incidence de cette norme et des modifications sur ses états financiers consolidés.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, qui précise la méthode et le calendrier de comptabilisation des produits des activités ordinaires et exige la présentation d'informations plus détaillées et pertinentes. La norme annule et remplace l'IAS 18, Produits des activités ordinaires, l'IAS 11, Contrats de construction, et d'autres interprétations relatives aux produits des activités ordinaires.

La norme entrera en vigueur pour la Société le 1^{er} janvier 2018. L'application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, Contrats de location (« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, Contrats de location (« IAS 17 ») et les interprétations connexes. L'IFRS 16 prescrit un modèle unique de comptabilisation par le preneur exigeant la comptabilisation des actifs et des passifs pour tous les contrats, sauf si la durée du contrat est de douze mois ou moins ou que l'actif sous-jacent a une faible valeur. L'IFRS 16 reprend en grande partie la comptabilisation par le bailleur de l'IAS 17, notamment la distinction entre les contrats de location simple et les contrats de location financement. La norme entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2019. La Société évalue actuellement l'incidence que cette norme pourrait avoir sur ses états financiers consolidés.

IAS 12 – Impôts sur le résultat

En janvier 2016, l'IASB a publié « Comptabilisation d'actifs d'impôt différé au titre de pertes latentes », qui porte sur les modifications apportées à l'IAS 12, Impôts sur le résultat. Ces modifications traitent de la comptabilisation de l'actif d'impôt différé au titre de pertes latentes relatif à un instrument d'emprunt évalué à la juste valeur.

Ces modifications sont en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2017. L'application anticipée est permise. La Société a conclu que cette norme n'aura aucune incidence sur ses états financiers consolidés.

5. Trésorerie et équivalents de trésorerie

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	2015
Fonds en banque	490 435	235 484
Dépôt à terme de 18 252 \$ US portant intérêt à 0,80 % et échéant en janvier 2017	24 507	—
Dépôt à terme renouvelable mensuel (5 624 ILS portant intérêt à 0,05 % au 31 décembre 2015)	—	1 997
	514 942	237 481

6. Titres négociables

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	2015
Certificats de placement garanti portant intérêt à des taux variant de 0,95 % à 1,90 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2017 à avril 2018 (au 31 décembre 2015 : portant intérêt à des taux variant de 1,30 % à 1,76 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2016 à décembre 2016)	110 890	100 000
Dépôts à terme de 67 470 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,29 % à 1,70 % et venant à échéance à diverses dates, de mai 2017 à décembre 2017 (au 31 décembre 2015 : 86 864 \$ US portant intérêt au taux de 0,60 % et venant à échéance à diverses dates, de janvier 2016 à juin 2016)	90 592	120 219
Certificats de placement garanti de 9 607 \$ US portant intérêt à des taux variant de 1,34 % à 1,51 % et venant à échéance à diverses dates, de mai 2017 à novembre 2017	12 900	—
Dépôt à terme de 19 250 ILS portant intérêt à 0,08 % et échéant en novembre 2017	6 726	—
Dépôts à terme portant intérêt à des taux variant de 0,20 % à 0,50 % et venus à échéance à diverses dates, de mars 2016 à juin 2016	—	13 507
	221 108	233 726

7. Créances clients et autres débiteurs

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	2015
Créances clients et débiteurs	2 606	414
Intérêts à recevoir	3 107	1 626
Impôts indirects à recevoir	102	366
Charges payées d'avance et autres créances	625	423
Crédit d'impôt à l'investissement remboursable	—	165
	6 440	2 994

8. Stocks

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	2015
Matières premières	400	1 407
Produits en cours	237	37
Produits finis	153	16
	790	1 460

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, des stocks totalisant 1 215 \$ (379 \$ en 2015) ont été comptabilisés dans le coût des produits vendus, et comprenaient une augmentation des provisions de 617 \$.

9. Immobilisations incorporelles

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	2016	2015
Coût aux 1 ^{er} janvier		3 500	909
Acquisitions		11 258	1 183
Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises		—	2 100
Cessions		—	(911)
Change		(4)	219
Coût aux 31 décembre		14 754	3 500
Cumul des amortissements aux 1 ^{er} janvier		180	63
Dotation aux amortissements		419	94
Change		2	23
Cumul des amortissements aux 31 décembre		601	180
Valeur comptable nette aux 31 décembre		14 153	3 320

2016

En 2016, la Société a acquis des immobilisations incorporelles de 11 258 \$, par suite de la résiliation de la convention liée à Impavido^{MD} qu'elle avait conclue avec Paladin Labs (Barbados) inc., de l'obtention des droits sous licence rattachés à Netildex^{MC} et Movantik[®] et de la comptabilisation de certains paiements d'étape concernant un produit.

2015

Acquisition de NeurAxon

Le 1^{er} janvier 2015, la Société a conclu une convention d'achat avec NeurAxon en vertu de laquelle la Société a acquis la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de NeurAxon en contrepartie de 1 750 \$ en trésorerie. NeurAxon est une société de recherche en phase clinique axée sur le développement d'inhibiteurs sélectifs innovateurs de la synthèse d'oxyde nitrique comme nouveau traitement de la migraine et d'autres conditions.

L'acquisition a été comptabilisée suivant la méthode de l'acquisition et, en date du 1^{er} janvier 2015, les actifs acquis, les passifs pris en charge et les résultats d'exploitation figuraient dans les présents états financiers consolidés. Le prix d'acquisition était réparti comme suit :

[en milliers de dollars canadiens]

Crédit d'impôt à l'investissement à court terme à recevoir	165
Immobilisations incorporelles	2 100
Actif d'impôt différé	565
Passif d'impôt différé	(565)
Total de l'actif net acquis	2 265
Contrepartie versée	(1 750)
Profit à l'acquisition	515

Dans le cadre de l'acquisition, la Société a acquis des actifs d'impôt de 21 132 \$ sur les attributs fiscaux totalisant 75 661 \$ qui n'ont pas été comptabilisés en totalité dans les états financiers consolidés. Il règne de l'incertitude quant à savoir si des produits suffisants seront dégagés pour recouvrer ces actifs d'impôt différé. La Société a comptabilisé un actif d'impôt différé de 565 \$ en fonction du passif d'impôt différé comptabilisé dans le cadre de la répartition du prix d'acquisition.

10. Autres actifs financiers

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	2015
AUTRES ACTIFS FINANCIERS		
Prêts et autres créances i)	75 731	45 545
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente ii)	30 936	8 478
Placements dans des fonds disponibles à la vente iii)	34 576	25 560
Instruments dérivés iv)	1 189	6 621
Total	142 432	86 204

Hiérarchie de la juste valeur

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	2016	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluations de la juste valeur récurrentes				
Équivalents de trésorerie	24 507	—	24 507	—
Titres négociables	221 108	—	221 108	—
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente ii)	26 965	19 935	7 030	—
Placements dans des fonds disponibles à la vente iii)	34 576	—	—	34 576
Instruments dérivés iv)	1 189	—	—	1 189
Évalués au coût ou au coût après amortissement				
Prêts et autres créances i)	75 731	—	—	75 731
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente ii)	3 971	—	—	3 971
Total	388 047	19 935	252 645	115 467
Aux 31 décembre	2015	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Évaluations de la juste valeur récurrentes				
Équivalents de trésorerie	1 997	—	1 997	—
Titres négociables	233 726	—	233 726	—
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente ii)	8 478	2 879	5 609	—
Placements dans des fonds disponibles à la vente iii)	25 560	—	—	25 560
Instruments dérivés iv)	5 303	—	—	5 303
Évalués au coût ou au coût après amortissement				
Prêts et autres créances i)	45 545	—	—	45 545
Instruments dérivés iv)	1 318	—	—	1 318
Total	321 927	2 879	241 332	77 726

En 2016, un appel public à l'épargne visant des actions a été transféré du niveau 2 au niveau 1 en raison d'une hausse des activités de négociation à la suite d'un placement d'actions réalisé par l'entité émettrice. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de ce placement était de 3 375 \$. Aucun transfert n'a été effectué entre les niveaux de la hiérarchie de la juste valeur au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

i) Prêts et autres créances

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Désactua- lisation ²	Rembour- sement de prêts ³	Divers ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	45 545 \$	44 612 \$	6 201 \$	(18 101) \$	(2 526) \$	75 731 \$	21 667 \$	54 064 \$
2015	37 566 \$	35 491 \$	6 985 \$	(40 420) \$	5 923 \$	45 545 \$	13 206 \$	32 339 \$

¹ Juste valeur relative des prêts consentis, déduction faite des honoraires et des commissions de montage

² Désactualisation des produits d'intérêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif

³ Remboursement de capital sur les prêts consentis

⁴ Variations nettes liées aux prêts radiés, à la réévaluation de devises et à d'autres ajustements

2016

60P

Le 10 décembre 2015, la Société avait versé une première tranche de 685 \$ (500 \$ US) d'un prêt garanti d'un montant maximal de 5 440 \$ (4 000 \$ US) à 60P. Le 4 janvier 2016, Knight a versé à 60P une deuxième tranche de 2 096 \$ (1 500 \$ US). Le 15 juillet 2016, la convention de prêt a été modifiée afin de prévoir des tranches supplémentaires à l'atteinte de certains critères précis, ce qui porte le montant total pouvant être prêté à 7 116 \$ (5 300 \$ US), soit une augmentation de 1 705 \$ (1 300 \$ US). Au deuxième semestre de 2016, Knight a versé deux autres tranches totalisant 1 134 \$ (842 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et viendra à échéance le 31 décembre 2020.

Intega et Crescita

Le 22 janvier 2016, Knight a conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle a consenti un montant total de 9 000 \$ à Intega afin de soutenir une acquisition d'entreprise (la « convention de prêt conclue avec Intega »). La Société a consenti également un prêt de 6 000 \$ (le « prêt consenti à Intega ») portant intérêt au taux annuel de 13 % et échéant le 22 janvier 2022 ainsi qu'un crédit-relais de 3 000 \$ (le « crédit-relais consenti à Intega ») d'une durée de un an portant intérêt à un taux annuel minimal de 16 %. Les prêts ont été comptabilisés initialement à une juste valeur relative de 7 730 \$, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de respectivement 19,8 % et 44,1 % pour le prêt consenti à Intega et le crédit-relais consenti à Intega.

Le 1^{er} septembre 2016, Crescita a acquis Intega pour une contrepartie de 8 000 \$, plus des paiements d'étape pouvant totaliser jusqu'à 2 000 \$ payables en actions de Crescita évaluées au cours unitaire de 2,44 \$ (la « transaction liée à Crescita »). Par suite de la clôture de la transaction liée à Crescita, le crédit-relais consenti à Intega a été remboursé intégralement et Knight a comptabilisé un profit de 233 \$ à la décomptabilisation de l'actif financier. La version modifiée et mise à jour du prêt consenti à Intega (le « prêt consenti à

Crescita ») vient à échéance le 22 janvier 2022, a une valeur comptable et une juste valeur de 6 841 \$, porte intérêt au taux annuel de 9 % et est garanti par une lettre de crédit. Étant donné que les caractéristiques économiques du prêt consenti à Crescita diffèrent considérablement de celles du prêt consenti à Intega, la Société a comptabilisé un profit de 1 089 \$ sur l'actif financier relatif à la décomptabilisation du prêt consenti à Intega et la comptabilisation ultérieure du prêt consenti à Crescita.

Medimetriks

Le 17 février 2016, Knight a consenti à Medimetriks un prêt garanti jusqu'à un montant maximal de 27 368 \$ (20 000 \$ US) pour soutenir l'acquisition par celle-ci des droits américains exclusifs de développement et de commercialisation de l'OPA-15406 produit par Otsuka (la « convention de prêt conclue avec Medimetriks »). Le prêt garanti, dont la tranche initiale s'élève à 24 631 \$ (18 000 \$ US), portera intérêt à un taux annuel de 13 % pendant trois ans. Le 29 juin 2016, une seconde tranche de 2 598 \$ (2 000 \$ US) a été consentie au moment d'une présentation de drogue nouvelle à la Food and Drug Administration des États-Unis par Medimetriks portant sur Ozenoxacin. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 23 685 \$ (17 370 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 18,9 %.

Le 23 décembre 2016, Knight a modifié sa convention de prêt initiale et a consenti un prêt additionnel de 4 061 \$ (3 000 \$ US) (le « deuxième prêt ») à Medimetriks. Le deuxième prêt vient à échéance en décembre 2019 et porte intérêt à un taux de 13 %. Le prêt a été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 761 \$ (2 040 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 46,7 %.

Autres modifications apportées au cours de l'exercice

Le 15 juillet 2016, la Société a cédé ses débentures convertibles dans Pediapharm à Bloom Burton Healthcare Lending Trust. Aucune modification n'a été apportée à la convention de prêt, et aucun changement important n'a été apporté à son profil risque-rendement.

En date du 30 juin 2016, le prêt consenti à Synergy le 22 janvier 2015, et dont la date d'échéance était le 20 janvier 2017, a été prolongé pour une autre année, soit jusqu'au 20 janvier 2018, après que Synergy se soit prévaluée de l'option dont elle disposait pour prolonger la durée du prêt étant donné qu'elle avait atteint ses cibles en matière de produits et bénéfices. Les intérêts courus sur le prêt ont été ajustés prospectivement.

Le 30 décembre 2016, la Société a reçu un avis de remboursement anticipé de la part d'Apicore. Par conséquent, la valeur comptable du prêt a été ajustée selon la nouvelle date de remboursement.

2015

Synergy

Le 22 janvier 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à Synergy (la « convention de prêt liée à Synergy ») un prêt garanti de 7 423 \$ (6 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 15 % garanti en totalité par des actifs de Synergy. Le prêt, échéant le 20 janvier 2017, peut être prolongé pour une période maximale de deux ans supplémentaires si Synergy respecte certaines cibles en matière de produits des activités ordinaires et de rentabilité. Le taux d'intérêt pourrait baisser à 13 % si Synergy atteint certaines cibles en matière de mobilisation de capitaux propres. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 5 938 \$ (4 800 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 23,4 %.

Le 12 novembre 2015, la Société avait consenti à Synergy un prêt garanti supplémentaire (la « convention de prêt supplémentaire liée à Synergy ») de 7 319 \$ (5 500 \$ US) qui porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 11 novembre 2017. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 4 214 \$ (3 167 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 62,4 %.

CRH

Le 25 mars 2015, la Société avait reçu un paiement anticipé de 9 971 \$ (7 969 \$ US) sur le prêt garanti qu'elle avait consenti à CRH en 2014. Le 25 novembre 2015, la Société avait reçu le remboursement anticipé du solde de 29 395 \$ (22 031 \$ US) sur le prêt garanti qu'elle avait consenti à CRH ainsi qu'une pénalité de remboursement anticipé de 1 250 \$ (940 \$ US), qui avait été comptabilisée dans les autres produits du compte de résultat. Le 29 février 2016, la Société a reçu 676 \$ (500 \$ US) de CRH en échange de l'abandon par la Société d'une option rattachée aux produits de CRH.

Pediapharm

Le 30 mars 2015, dans le cadre d'un placement de 5 550 \$ (l'« entente avec Pediapharm »), la Société avait acheté des débentures convertibles de Pediapharm pour un montant en capital de 1 250 \$. Les débentures convertibles portent intérêt à un taux annuel de 12 %, viennent à échéance le 30 mars 2019 et sont garanties en totalité par les actifs de Pediapharm à parts égales avec les autres prêteurs. Les débentures seront automatiquement converties en actions ordinaires au prix de conversion si, pendant 20 jours de Bourse consécutifs, les actions ordinaires se négocient à un cours moyen pondéré d'au moins 0,60 \$ pour un volume cumulé total d'au moins 2 000 000 d'actions. Les débentures convertibles avaient été comptabilisées initialement à leur juste valeur relative de 1 108 \$, puis au coût amorti selon un taux d'intérêt effectif de 16,1 %.

Profound

Le 30 avril 2015, la Société avait conclu avec Profound une convention de prêt garanti (la « convention de prêt avec Profound ») aux termes de laquelle elle avait consenti à Profound Medical inc. (« Profound »), le 4 juin 2015, un prêt garanti de 4 000 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % échéant le 3 juin 2019. Le prêt prévoit un congé de paiement de deux ans pendant lequel aucun remboursement d'intérêts ou de capital n'est exigé. Le prêt peut être prolongé jusqu'à quatre périodes consécutives de douze mois supplémentaires si Profound atteint certains seuils relativement aux produits des activités ordinaires. En outre, Knight a droit à une redevance de 0,5 % des ventes nettes de Profound jusqu'à l'échéance du prêt. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur relative de 2 800 \$, puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 31,4 %.

PBB

Le 25 juin 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à PBB un prêt garanti de 18 521 \$ (15 000 \$ US) portant intérêt à un taux annuel de 12 % et échéant le 25 juin 2018. Si PBB atteint certaines cibles de mobilisation de capitaux propres, le taux d'intérêt pourrait baisser à 10 %, auquel cas Knight recevrait une commission payable en trésorerie ou en actions, au choix de PBB, variant de 2 472 \$ (2 000 \$ US) à 3 399 \$ (2 750 \$ US) ainsi que des bons de souscription visant l'acquisition de 750 actions ordinaires de PBB à un prix d'exercice de 3 708 \$ (3 000 \$ US) l'action. Le prêt avait été comptabilisé initialement à la juste valeur relative de 18 199 \$ (14 725 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 13,3 %.

Règlement du prêt consenti à Origin

Le 24 juin 2015, Knight avait acquis les actifs liés à Neuragen® en vertu d'une ordonnance de la Cour suprême de la Nouvelle-Écosse suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti que celle-ci avait conclue avec Knight. La juste valeur des actifs nets acquis pour régler le prêt consenti de 925 \$ a été évaluée à 1 820 \$. Dans le cadre de l'acquisition, Knight avait émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, sous réserve, dans certains cas, de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits, pour une période de dix ans à un prix d'exercice de 10 \$ l'action. Les bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 161 \$ selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes fondé sur le respect probable de certaines conditions financières. Knight avait comptabilisé un profit au règlement du prêt consenti de 382 \$, déduction faite des frais connexes de 352 \$.

Le 26 juin 2015, Knight avait conclu un contrat de vente avec Synergy relativement aux droits américains de Neuragen®. Aux termes de ce contrat, Knight recevra une contrepartie globale minimale de 1 498 \$ (1 200 \$ US) payable comme suit : i) 312 \$ (250 \$ US) à la clôture, ii) 312 \$ (250 \$ US) au plus tard le 30 juin 2016, iii) 874 \$ (700 \$ US) payable en versements trimestriels égaux de 15 \$ (12,5 \$ US) ou 5 % des ventes nettes aux États-Unis, selon le plus élevé des deux montants, plus iv) 2 % des ventes nettes de Neuragen® aux États-Unis pour les 60 mois ultérieurs. Knight conserve les droits rattachés à Neuragen® au Canada et les droits mondiaux ailleurs qu'aux États-Unis. Knight avait comptabilisé une perte de 230 \$ à la vente des droits de Neuragen® et d'autres actifs aux États-Unis.

Extenway

Le 25 juin 2015, la Société avait conclu une convention de prêt garanti aux termes de laquelle elle avait consenti à Extenway un prêt garanti de 800 \$ portant intérêt à un taux annuel de 15 % échéant le 24 juin 2021. Le 21 décembre 2015, un séquestre avait été nommé relativement à la majorité des actifs d'Extenway suivant les instructions d'un autre créancier garanti. En raison de

l'incertitude quant à la capacité de la Société à recouvrer les montants du capital et des intérêts, une perte de 802 \$ a été comptabilisée.

Ember

Le 5 août 2015, Knight avait consenti un prêt garanti de 1 318 \$ (1 000 \$ US) à Ember portant intérêt à un taux annuel de 12,5 % pour une durée d'un an. Le taux d'intérêt effectif de ce prêt était de 18,1 %. Le 14 août 2015, Knight avait remis à Bloom Burton Healthcare Lending Trust une tranche de 654 \$ (500 \$ US) du capital du prêt.

Antibe

Le 13 novembre 2015, la Société avait acheté des débtentes convertibles garanties de premier rang d'Antibe pour un montant en capital de 500 \$ dans le cadre d'un placement privé de 2 600 \$ (la « transaction liée à Antibe »). Les débtentes portent intérêt à un taux annuel de 10 %, viennent à échéance le 15 octobre 2018 et sont garanties par les actifs d'Antibe. Knight peut choisir de convertir en tout temps les débtentes en actions ordinaires d'Antibe au prix de 0,22 \$ l'action ordinaire. Le taux d'intérêt effectif des débtentes est 45,1 %. Les débtentes avaient été comptabilisées initialement à leur juste valeur relative de 270 \$.

60P

Le 10 décembre 2015, la Société avait versé à 60P une première tranche de 685 \$ (500 \$ US) d'un prêt garanti jusqu'à concurrence de 5 440 \$ (4 000 \$ US). Le prêt porte intérêt à un taux annuel de 15 % et vient à échéance le 31 décembre 2020. Dans le cadre de la transaction, Knight recevra une part de la totalité des produits découlant de l'homologation réussie des produits de 60P aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Le prêt avait été comptabilisé initialement à une juste valeur de 685 \$ (500 \$ US), puis au coût amorti à un taux d'intérêt effectif de 15 %. En décembre 2015, 60P respectait certaines conditions requises lui permettant de recevoir la deuxième tranche de 2 095 \$ (1 500 \$ US), qui a été consentie le 4 janvier 2016.

ii) Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Cessions ²	Profit réalisé ³	Divers ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	8 478 \$	26 025 \$	(10 252) \$	2 764 \$	3 921 \$	30 936 \$	29 386 \$	1 550 \$
2015	8 204 \$	13 731 \$	(19 758) \$	8 402 \$	(2 101) \$	8 478 \$	8 478 \$	—

¹ Titres achetés ou reçus à titre de contrepartie dans le cadre de transactions de financement stratégique

² Montant de trésorerie reçu à la cession de titres au cours de l'exercice

³ Profit réalisé à la cession de titres

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises, au reclassement en résultat des profits réalisés ou des pertes réalisées, au moment de la cession et d'autres ajustements, auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

Medimetriks

Aux termes du prêt consenti à Medimetriks, celle-ci a émis 455 219 actions ordinaires à l'intention de Knight, soit 3,6 % de la totalité des actions ordinaires diluées de son capital. Le 17 février 2016, une juste valeur relative de 2 983 \$ (2 180 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires, selon une juste valeur de 7,39 \$ (5,40 \$ US) par action qui a été calculée à la fois selon l'approche fondée sur les bénéfices et l'approche fondée sur le marché.

En contrepartie du deuxième prêt, Knight a reçu 282 425 actions supplémentaires (les « actions supplémentaires »), ce qui a fait passer sa participation de 3,6 % à 5,4 % des actions ordinaires diluées. Une juste valeur relative de 1 288 \$ (960 \$ US), selon une juste valeur de 6,77 \$ (5,00 \$ US) par action, qui a été calculée selon l'approche fondée sur les bénéfices, a été attribuée aux actions supplémentaires.

Au 31 décembre 2016, la Société détenait 737 644 actions de Medimetriks qui ont été comptabilisées selon une valeur comptable de 3 973 \$ (2 959 \$ US). La juste valeur ne peut être établie de façon fiable à chaque période de présentation de l'information financière, car il s'agit d'une société à capital fermé. La Société a reporté un profit au jour 1 de 980 \$ (730 \$ US) sur les actions ordinaires de Medimetriks, car la juste valeur n'était pas fondée sur des données observables sur les marchés actifs.

Intega et Crescita

Aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, Knight a reçu une contrepartie de 780 574 actions ordinaires d'Intega, soit 8 % des actions ordinaires diluées d'Intega (les « actions d'Intega »), d'une juste valeur relative de 680 \$ calculée selon une juste valeur de 1 \$ par action. Avant la transaction liée à Crescita, le 31 août 2016, Knight a reçu 1 609 555 actions additionnelles d'Intega (les « actions additionnelles d'Intega »).

Aux termes de la transaction liée à Crescita, Knight a reçu 297 707 actions de Crescita d'une valeur de 1,66 \$, calculée selon le cours de clôture au 1^{er} septembre 2016, en contrepartie des actions d'Intega, ce qui a entraîné une perte réalisée de 186 \$. Knight a reçu également un total de 347 295 actions ordinaires de Crescita et a comptabilisé un solde de créances clients de 384 \$ en contrepartie des actions additionnelles d'Intega, ce qui lui a permis de comptabiliser des autres produits de 968 \$. Au 31 décembre 2016, le solde de créances clients a été réévalué à 279 \$, et la Société détenait un total de 1 513 502 actions de Crescita, soit environ 10,9 % des actions ordinaires en circulation de Crescita.

Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a acquis 11 470 920 actions ordinaires de Pediapharm contre 221 126 actions ordinaires et 221 126 bons de souscription de Knight (la « transaction liée à Pediapharm »). Les actions sont évaluées au prix unitaire de 0,21 \$. Compte tenu des actions acquises antérieurement, Knight détenait un total de 13 418 920 actions ordinaires de Pediapharm, soit environ 18,5 % du total des actions ordinaires de celle-ci au 15 juillet 2016. En 2016, Knight a cédé 1 142 500 actions de Pediapharm, pour un produit total de 308 \$ et un profit réalisé de 70 \$. Après la fin de l'exercice, la Société a cédé 839 000 autres actions de Pediapharm.

Medicure

Le 31 août 2016, la Société a reçu 480 000 actions ordinaires de Medicure, pour une contrepartie de 1 056 \$ par suite de l'exercice de bons de souscription d'actions, puis les a cédées pour un produit net de 3 029 \$ en trésorerie.

3D

Le 9 septembre 2016, Knight a acheté 2 857 140 actions ordinaires de la société de biotechnologie 3D, pour un montant en capital de 1 000 \$, par suite de la clôture d'un regroupement d'entreprises de 3D et Plicit Capital Corp., suivi d'une inscription en Bourse. Le 19 décembre 2016, Knight a investi un montant supplémentaire de 180 \$ dans 3D en contrepartie de 240 000 actions ordinaires et de bons de souscription de deux ans visant l'achat de 240 000 actions au prix d'exercice de 0,92 \$. Au 31 décembre 2016, Knight détenait 3 097 140 actions ordinaires de 3D, soit environ 5,9 % des actions ordinaires de 3D.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. Par suite de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée. Au 31 décembre 2016, la Société détenait 17 645 812 actions, soit 19,9 % des actions ordinaires de Synergy en circulation, à une valeur comptable de 7 030 \$ (5 236 \$ US), qui ont été évaluées selon le prix coté sur un marché (prix de clôture sur le marché hors cote OTCXD au 31 décembre 2016) moins le profit au jour 1 lors de l'évaluation initiale de 5 054 \$ (3 764 \$ US) que la Société a reporté.

Autres titres négociés sur le marché

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, Knight a acheté des titres dans d'autres entités ouvertes pour un montant de 12 532 \$, a cédé des titres pour 6 158 \$ et a réalisé un profit de 713 \$ dans le compte de résultat.

2015

CRH

Knight avait vendu la totalité de ses 3 000 000 d'actions ordinaires de CRH reçues en contrepartie d'une convention de prêt stratégique conclue en 2014 pour un produit brut de 9 888 \$ et un profit réalisé de 7 038 \$.

Synergy

Dans le cadre de la convention de prêt liée à Synergy, Knight avait reçu en contrepartie 4 595 187 actions ordinaires de Synergy. Une juste valeur relative de 855 \$ (690 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires émises selon une juste valeur de 0,31 \$ (0,25 \$ US) par action.

Dans le cadre de la convention de prêt supplémentaire liée à Synergy, Knight avait reçu en contrepartie 5 550 625 actions ordinaires de Synergy. Une juste valeur relative de 1 667 \$ (1 250 \$ US) a été attribuée aux actions ordinaires selon une juste valeur de 0,45 \$ (0,34 \$ US) par action.

Profound

Dans le cadre de la convention liée à Profound, Knight s'est vu attribuer 1 717 450 actions ordinaires de Profound. Une juste valeur relative de 1 200 \$ a été attribuée aux actions ordinaires selon une juste valeur de 1,50 \$ par action ajustée selon un facteur de liquidité de 30 %.

Autres titres négociés sur le marché

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, Knight avait acheté des titres dans d'autres entités ouvertes pour une contrepartie de 11 360 \$ et avait comptabilisé une perte latente de 1 065 \$ dans les autres éléments du résultat global. La Société a cédé des actions ordinaires de sociétés ouvertes pour un montant de 9 870 \$ et a réalisé un profit de 1 364 \$.

iii) Placements dans des fonds disponibles à la vente

Le tableau qui suit présente les placements, les distributions reçues, le profit réalisé comptabilisé dans le compte de résultat et le profit ou la perte latent(e) comptabilisé(e) dans l'état du résultat global.

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Distributions ²	Profit réalisé (perte réalisée) ³	Divers ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	25 560 \$	14 902 \$	(4 610) \$	1 541 \$	(2 817) \$	34 576 \$	—	34 576 \$
2015	19 904 \$	15 694 \$	(19 314) \$	6 979 \$	2 297 \$	25 560 \$	—	25 560 \$

¹ Placements dans des fonds de titres de capitaux propres ou de titres de créance

² Distributions provenant des fonds

³ Profits réalisés sur le remboursement de capital

⁴ Variations nettes attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché, à la réévaluation de devises et au reclassement en résultat des profits réalisés au moment de la distribution ou de la cession, auparavant comptabilisés dans les autres éléments du résultat global

2016

Knight a investi 14 902 \$ au cours de l'exercice et a reçu des distributions de 4 610 \$ (notamment 2 279 \$ US et 851 euros). La Société a comptabilisé un profit de 1 541 \$ à l'égard d'autres actifs financiers à la suite des distributions reçues. En outre, la Société a comptabilisé une diminution nette de 2 817 \$ dans les autres éléments du résultat global en raison de la réévaluation de devises (à l'égard des fonds libellés en devises) et d'ajustements de réévaluation à la valeur de marché.

2015

Au cours de l'exercice, la Société avait investi 15 694 \$ dans des fonds consacrés aux sciences de la vie. La Société avait évalué la juste valeur des fonds au 31 décembre 2015 selon leur valeur liquidative et avait comptabilisé un profit latent net de 2 297 \$ dans les autres éléments du résultat global.

NEMO II

Au cours de l'exercice, la Société avait reçu des distributions de 19 049 \$ (15 163 \$) liées à son placement dans le fonds NEMO II de Sectoral. La Société avait investi un montant de 13 359 \$ (12 267 \$ US), qui comprend 538 \$ (504 \$ US) au titre des frais engagés avant la distribution partielle du fonds. La Société avait comptabilisé un profit de 6 979 \$ découlant des distributions.

iv) Instruments dérivés

Aux 31 décembre	Valeur comptable au début de l'exercice	Ajouts ¹	Cessions ²	Profit réalisé (perte réalisée) ³	Divers ⁴	Valeur comptable à la fin de l'exercice	Autres actifs financiers courants	Autres actifs financiers non courants
2016	6 621 \$	1 417 \$	(3 670) \$	(1 820) \$	(1 359) \$	1 189 \$	736 \$	453 \$
2015	1 562 \$	2 729 \$	—	—	2 330 \$	6 621 \$	1 903 \$	4 718 \$

¹ Instruments dérivés reçus au cours de l'exercice

² Instruments dérivés cédés au cours de l'exercice

³ Profit réalisé ou perte réalisée sur des cessions

⁴ Variations attribuables à la réévaluation de la juste valeur de marché et à la réévaluation de devises relativement aux instruments dérivés détenus au cours de l'exercice

2016

Medicure

Le 31 août 2016, la Société a exercé 480 000 options sur actions de Medicure inc. en contrepartie de 1 056 \$. À l'exercice des options, la Société a décomptabilisé 2 698 \$ des actifs financiers.

Intega and Crescita

À titre de contrepartie aux termes de la convention de prêt conclue avec Intega, celle-ci a émis des bons de souscription de dix ans (les « bons de souscription d'Intega ») à la Société lui permettant d'acheter jusqu'à 762 711 actions ordinaires additionnelles à raison de 1,18 \$ par action. Une juste valeur relative de 590 \$ a été attribuée aux bons de souscription d'Intega selon le modèle de Black et Scholes fondé sur une juste valeur par action de 1 \$.

En contrepartie de la transaction liée à Crescita, les bons de souscription d'Intega ont été échangés contre 293 153 bons de souscription de sept ans de Crescita (les « bons de souscription de Crescita ») permettant d'acheter jusqu'à 293 153 actions ordinaires additionnelles à raison de 2,44 \$ par action, pour un montant en capital de 159 \$, ce qui a entraîné une perte réalisée de 431 \$. Au 1^{er} septembre 2016, la juste valeur de 0,54 \$ de chaque bon de souscription de Crescita avait été établie au moyen du modèle de Black et Scholes. Au 31 décembre 2016, la juste valeur de chaque bon de souscription de Crescita avait été établie à 0,27 \$. Pour déterminer la juste valeur, les hypothèses et les données suivantes ont été utilisées :

Hypothèses	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Taux d'intérêt sans risque	1,11 %	0,76 %
Durée restante prévue	4,7 ans	5 ans
Volatilité prévue	50 %	50 %
Données	31 décembre 2016	1 ^{er} septembre 2016 ¹
Valeur par action ordinaire	1,18 \$	1,66 \$
Prix d'exercice	2,44 \$	2,44 \$

¹ Date de transaction

En outre, Knight dispose d'une protection de prix sur une tranche des actions de Crescita reçues en échange des actions additionnelles d'Intega, laquelle est considérée comme un instrument dérivé. À la date de transaction, une juste valeur de 538 \$ a été attribuée à l'instrument dérivé et comptabilisée dans les autres produits. Au 31 décembre, l'instrument dérivé a été réévalué et comptabilisé à sa juste valeur de 668 \$, la différence étant comptabilisée à titre de profit net sur les actifs financiers.

3D

La Société a obtenu des bons de souscription visant l'achat de 240 000 actions ordinaires de 3D. La juste valeur de chaque bon de souscription de 3D a été établie à 0,23 \$ et 0,28 \$ respectivement au 16 décembre 2016 et au 31 décembre 2016, au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

Hypothèses	31 décembre 2016	16 décembre 2016 ¹
Taux d'intérêt sans risque	0,74 %	0,63 %
Durée restante prévue	1 an	1 an
Volatilité prévue	80 %	80 %

Données	31 décembre 2016	16 décembre 2016 ¹
Valeur par action ordinaire	0,91 \$	0,83 \$
Prix d'exercice	0,92 \$	0,92 \$

¹ Date de transaction

Apicore inc.

Dans le cadre de la convention de prêt conclue avec Apicore, Knight a reçu un total de 1 625 000 bons de souscription d'Apicore, qui ont été classés à titre d'instruments financiers de niveau 3 et comptabilisés au coût. Aux termes de la convention de prêt conclue avec Apicore, Medicure avait le droit d'acquérir toutes les participations de Knight dans Apicore dans un délai de trois ans. En décembre 2016, Medicure s'est prévalué de ce droit et a acquis les bons de souscription de Knight en contrepartie de 2 157 \$ (1 625 \$ US). La Société a décomptabilisé la valeur comptable de 1 249 \$ (952 \$ US) et comptabilisé en résultat un profit de 888 \$ (653 \$ US) sur les actifs financiers.

Synergy

Le 22 décembre 2016, Knight a conclu une convention avec Synergy visant l'échange de bons de souscription d'actions et d'options sur actions contre 7 500 000 actions ordinaires. En raison de cette transaction, la Société a décomptabilisé son placement dans les bons de souscription et les options, et a comptabilisé les actions reçues à la juste valeur de la contrepartie donnée.

2015

Synergy

Dans le cadre de la convention de prêt liée à Synergy, Knight a reçu des bons de souscription de dix ans lui permettant d'acheter jusqu'à 3 584 759 actions ordinaires additionnelles de Synergy à raison de 0,42 \$ (0,34 \$ US) par action. Une juste valeur relative de 630 \$ (510 \$ US) calculée selon le modèle de Black et Scholes a été attribuée aux bons de souscription selon une juste valeur de 0,31 \$ (0,25 \$ US) l'action.

Dans le cadre de la convention de prêt supplémentaire liée à Synergy, Knight a également reçu des bons de souscription de dix ans lui permettant d'acheter jusqu'à 4 547 243 actions de Synergy à raison de 0,65 \$ (0,49 \$ US) l'action. Une juste valeur relative de 1 188 \$ (890 \$ US) a été attribuée aux bons de souscription selon le modèle de Black et Scholes fondé sur une juste valeur par action de 0,45 \$ (0,34 \$ US).

Le 14 décembre 2015, Knight a reçu 1 000 000 d'options sur actions de dix ans, dont les droits s'acquièrent sur une période de trois ans, permettant à la Société d'acheter 1 000 000 d'actions ordinaires de Synergy à raison de 0,34 \$ (0,25 \$ US) l'action. Au 31 décembre 2016, la valeur des options sur actions était négligeable.

Pediapharm

À titre de contrepartie dans le cadre de la convention liée à Pediapharm, Knight s'est vu attribuer 757 500 bons de souscription d'actions lui permettant de faire l'acquisition de 757 500 actions ordinaires de Pediapharm à un prix d'exercice de 0,33 \$ l'action ordinaire pour une période de quatre ans jusqu'au 30 mars 2019 et à une juste valeur relative ayant été établie à 97 \$. La juste valeur des bons de souscription a été établie au moyen du modèle de Black et Scholes fondé sur les hypothèses et les données ci-dessous :

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015 ¹
Valeur selon le modèle de Black Scholes	0,12 \$	0,11 \$	0,14 \$
Hypothèses	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015 ¹
Taux d'intérêt sans risque	0,79 %	0,49 %	0,64 %
Durée restante prévue	2,2 ans	3,25 ans	4 ans
Volatilité prévue	72 %	72 %	100 %
Données	31 décembre 2016	31 décembre 2015	30 mars 2015 ¹
Valeur par action ordinaire	0,30 \$	0,27 \$	0,23 \$
Prix d'exercice	0,33 \$	0,33 \$	0,33 \$

¹ Date de transaction

Medicure inc.

Le 7 juillet 2015, la Société a reçu 240 000 options sur actions de Medicure inc. d'une durée de cinq ans et assorties d'un prix d'exercice de 2,50 \$ l'option, en guise d'honoraires pour des services consultatifs fournis par Knight sur une période d'un an. La juste valeur des options sur actions totalisait 569 \$ et a été calculée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes, et un montant correspondant a été inscrit dans les produits différés. Les produits sont comptabilisés sur la durée du contrat. Medicure inc. est une société ouverte inscrite à la Bourse de croissance TSX sous le symbole « MPH ».

Antibe

Dans le cadre de la transaction liée à Antibe, Knight a reçu 1 000 000 de bons de souscription d'actions visant l'acquisition de 1 000 000 d'actions ordinaires d'Antibe à un prix d'exercice de 0,31 \$ l'action ordinaire, pouvant être exercés jusqu'au 15 octobre 2018 et à une juste valeur relative ayant été établie à 60 \$. Une valeur de 140 \$ a été attribuée à l'option de conversion.

11. Participation dans une entreprise associée

Le 9 septembre 2015, Knight avait acquis une participation de 28,3 % dans Medison, société pharmaceutique spécialisée, détenue par des intérêts privés, et établie en Israël. La contrepartie versée au titre de la participation dans Medison s'élève à 82 001 \$, ce qui comprend la juste valeur de 10 330 884 actions ordinaires de Knight émises à l'intention de Medison et à son actionnaire détenant le contrôle, ainsi que la contrepartie éventuelle de 1 100 \$. En outre, la Société a engagé des coûts de transaction de 217 \$ qui ont été incorporés dans le coût du placement.

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ de sa participation dans l'entreprise associée. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune autre contrepartie éventuelle à verser à Medison.

La participation dans Medison est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. La participation avait été comptabilisée initialement au coût, puis ajustée pour tenir compte de la quote-part de la Société du résultat net de Medison et de tout dividende versé à la Société. Le résultat net est ajusté pour refléter l'amortissement des ajustements de réévaluation à la juste valeur de la quote-part de l'actif net identifiable de Medison acquis par la Société et son incidence fiscale.

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	Notes	2016	2015
Valeur comptable au début de l'exercice		81 027	—
Ajouts au cours de l'exercice		—	82 001
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	1 130	—
Quote-part du résultat net pour l'exercice, compte non tenu des ajustements		7 963	2 634
Amortissement des ajustements de la juste valeur		(5 170)	(1 593) ⁱ⁾
Quote-part du résultat net pour l'exercice		2 793	1 041 ⁱ⁾
Dividendes ii)		(4 837)	(2 015)
Valeur comptable à la fin de l'exercice		80 113	81 027

i) Pour la période du 9 septembre 2015 au 31 décembre 2015

ii) La Société a reçu de Medison les dividendes suivants :

Le 7 décembre 2015, la Société avait reçu 2 015 \$ (5 654 ILS)

Le 15 mars 2016, la Société a reçu 2 423 \$ (7 068 ILS)

Le 11 août 2016, la Société a reçu 2 414 \$ (7 068 ILS)

La Société présente les principales informations financières tirées des états financiers consolidés de Medison libellés en nouveaux shekels israéliens (ILS) selon les PCGR d'Israël, qui ont ensuite été convertis en dollars canadiens et en IFRS aux fins de présentation de l'information :

Données tirées du compte de résultat de Medison

[en milliers de dollars canadiens]

	Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016	Pour la période du 9 septembre 2015 au 31 décembre 2015
Produits des activités ordinaires	206 471	64 044
Résultat net	9 875	3 682

Données tirées du bilan de Medison

[en milliers de dollars canadiens]

Aux 31 décembre	Notes	2016	2015
Actifs courants		134 772	133 785
Actifs non courants		304 714	321 913
Total de l'actif		439 486	455 698
Passifs courants		85 322	96 893
Passifs non courants		75 072	72 490
Total du passif		160 394	169 384
Total des capitaux propres		279 092	286 314
Valeur comptable de la participation de Knight avant l'élément de rapprochement		78 983	81 027
Variation de la contrepartie éventuelle	14 i) b)	1 130	—
Valeur comptable du placement de Knight		80 113	81 027

12. Fournisseurs et charges à payer

Aux 31 décembre	2016	2015
Dettes fournisseurs	748	39
Charges à payer	2 459	2 377
	3 207	2 416

13. Transactions entre parties liées

Pharmascience inc., société contrôlée par le chef de la direction de la Société, a fourni à la Société des services administratifs totalisant environ 15 \$ pour l'exercice clos le 31 décembre 2016 (environ 24 \$ en 2015).

14. Capitaux propres

i) Capital social

Le capital social autorisé de la Société englobe un nombre illimité d'actions ordinaires et un nombre illimité d'actions privilégiées de premier rang, qui peuvent être émises à l'occasion en une ou plusieurs séries, sans valeur nominale. Le capital social émis et en circulation de Knight se présente comme suit :

[en milliers de dollars canadiens]

	Notes	Nombre d'actions ordinaires	\$
Solde au 1^{er} janvier 2015		90 818 595	341 065
Émission d'actions par suite d'un financement, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 2 155 \$	a)	1 932 420	14 573
Émission à l'acquisition d'une participation dans une entreprise associée	11	10 330 884	80 684
Émission d'actions en raison de paiements fondés sur des actions		43 101	332
Exercice d'options sur actions	ii)	170 000	1 487
Exercice de bons de souscription	d)	169 360	930
Émission en vertu du régime d'achat d'actions		10 007	77
Solde au 31 décembre 2015		103 474 367	439 148
Émission dans le cadre de placements par voie de prise ferme, déduction faite des coûts et compte tenu de l'impôt différé de 4 465 \$	a)	38 755 000	317 616
Émission d'actions à une entreprise associée	b)	250 000	2 073
Émission à l'acquisition d'une participation	c)	221 126	1 846
Prêts consentis pour l'achat d'actions	e)	—	(350)
Émission d'actions en vertu du régime d'achat d'actions		12 996	114
Solde au 31 décembre 2016		142 713 489	760 447

a) Émission d'actions par suite d'un placement par voie de prise ferme

2016

Le 2 juin 2016, la Société a conclu un placement d'actions ordinaires de Knight par voie de prise ferme (le « placement ») à un prix de 8,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 230 000 \$. Au total, 28 750 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 3 750 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au placement ont totalisé 11 463 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 3 083 \$). Gestion Long Zone inc. (« Long Zone »), société contrôlée par Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 45 000 actions ordinaires dans le cadre du placement, tandis que Jeffrey Kadanoff, chef des finances de la Société, et Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, ont acheté 12 500 actions ordinaires chacun.

Le 22 décembre 2016, la Société a conclu un deuxième placement par voie de prise ferme visant des actions ordinaires de Knight (le « deuxième placement ») à un prix de 10,00 \$ l'action ordinaire, pour un produit brut de 100 050 \$. Au total, 10 005 000 actions ordinaires ont été émises, compte tenu de l'option de surallocation attribuée aux preneurs fermes visant 1 305 000 actions ordinaires. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, les frais d'émission relatifs au deuxième placement ont totalisé 5 436 \$ (déduction faite de l'impôt différé de 1 382 \$). Long Zone, société contrôlée par M. Jonathan Ross Goodman, chef de la direction de la Société, a acheté 25 000 actions ordinaires dans le cadre du deuxième placement. Samira Sakhia, présidente de la Société, et Jeffrey Kadanoff, chef des finances de la Société, ont acheté 10 000 actions ordinaires chacun, tandis que Amal Khouri, vice-présidente au développement des affaires de la Société, a acheté 5 000 actions ordinaires.

2015

Le 14 janvier 2015, les preneurs fermes avaient acheté 1 932 420 actions ordinaires supplémentaires de la Société au prix de 6,75 \$ l'action par suite de l'exercice intégral de l'option de surallocation (l'« option de surallocation ») dans le cadre d'un placement ayant eu lieu le 22 décembre 2014. L'exercice intégral de l'option de surallocation avait dégagé un produit brut de 13 044 \$, pour un produit brut total de 100 003 \$ tiré du placement de 2014.

b) Émission d'actions à une entreprise associée

Le 16 juin 2016, la Société a émis 250 000 actions ordinaires au prix de 8,29 \$ l'action, pour un produit de 2 073 \$, et a réduit de 943 \$ la contrepartie éventuelle comptabilisée dans le surplus d'apport au moment du placement initial dans Medison. Par conséquent, la Société a comptabilisé une augmentation de 1 130 \$ de la participation dans une entreprise associée. Au 31 décembre 2016, il n'y avait aucune autre contrepartie éventuelle à verser.

c) Émission d'actions à l'acquisition d'une participation dans Pediapharm

Le 15 juillet 2016, la Société a émis 221 126 actions ordinaires au prix de 8,35 \$ l'action en contrepartie de la transaction liée à Pediapharm.

d) Émission d'actions à l'exercice de bons de souscription à titre de rémunération

Le 24 février 2015, 169 360 bons de souscription avaient été échangés, pour un produit total de 635 \$. Les bons de souscription à titre de rémunération avaient été émis dans le cadre d'un placement qui avait eu lieu le 19 mars 2014.

e) Prêts consentis pour l'achat d'actions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, certains employés participants ont reçu un montant de 350 \$ sous forme de prêt consenti pour l'achat d'actions portant intérêt à un taux de 1 % par année, aux fins du financement de l'acquisition de 40 000 actions ordinaires dans le cadre du placement et du deuxième placement. Les obligations des employés sont garanties par une convention aux termes de laquelle les employés donnent en nantissement à la Société les titres qu'ils ont acquis jusqu'à ce que les prêts individuels sont remboursés. Les prêts consentis pour l'achat d'actions doivent être remboursés à la Société au moment de la vente des actions ordinaires ou de la cessation d'emploi, pourvu que certaines conditions soient remplies. Ces prêts ont été comptabilisés dans le capital social.

ii) Régime d'options sur actions

La Société offre à ses salariés, administrateurs et dirigeants un régime d'options sur actions réglé en instruments de capitaux propres (le « régime »). Le nombre total maximal d'actions réservées pour émission aux termes du régime ne doit jamais excéder 10 % des actions en circulation à la date d'attribution d'une option, et la période de l'option peut durer jusqu'à dix ans à compter de sa date d'attribution. Le conseil d'administration ou son comité désigné peut déterminer à quel moment une option deviendra exerçable et peut établir que l'option sera exerçable immédiatement après la date d'attribution, en tranches ou selon un calendrier d'acquisition. Généralement, les options ont une échéance de sept ans ou dix ans et les administrateurs acquièrent les droits y rattachés sur un an et les salariés, sur trois ans.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a comptabilisé une charge de rémunération fondée sur des actions de 3 640 \$ (4 421 \$ en 2015) ainsi qu'un montant correspondant dans le surplus d'apport par suite de l'attribution d'options sur actions. La Société a établi la juste valeur moyenne pondérée des options à 4,01 \$ (3,94 \$ en 2015) au moyen du modèle de Black et Scholes et des hypothèses ci-dessous :

Exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Taux d'intérêt sans risque moyen pondéré	1,43 %	1,47 %
Taux de rendement	—	—
Facteur de volatilité moyen pondéré i)	54,7 %	56,3 %
Taux d'extinction annualisé	2,3 %	3,6 %
Durée prévue moyenne pondérée	7,3 ans	6 ans

i) La volatilité a été établie au moyen du cours historique de l'action de la Société et de sociétés semblables.

Exercices clos les 31 décembre	2016		2015	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré \$
Solde au début de l'exercice	2 815 483	6,89	1 644 720	5,62
Options attribuées	336 628	9,25	1 348 263	8,25
Options exercées	—	—	(170 000)	5,49
Options échues / faisant l'objet d'une renonciation	(5 000)	5,65	(7 500)	7,25
Solde à la fin de l'exercice	3 147 111	7,14	2 815 483	6,89
Options exerçables à la fin de l'exercice	1 401 554	6,43	664 907	6,10

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2016 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 5,71	1 422 220	4,43	5,62	978 148	4,43	5,62
5,72 à 8,02	738 425	6,09	7,62	126 666	5,74	7,18
8,03 à 9,18	718 570	5,28	8,73	296 740	5,22	8,75
9,19 à 9,64	267 897	9,73	9,6	—	—	—
	3 147 112	5,47	7,14	1 401 554	4,72	6,43

Le tableau qui suit présente des renseignements sur les options sur actions de la Société en circulation au 31 décembre 2015 :

Fourchette des prix d'exercice \$	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$	Nombre d'options sur actions	Durée contractuelle résiduelle moyenne pondérée (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré \$
5,20 à 6,00	1 467 220	5,45	5,63	562 407	5,44	5,63
6,69 à 7,25	32 500	6,46	7,12	2 500	5,90	6,69
7,76 à 8,75	1 315 763	6,70	8,28	100 000	6,23	8,75
	2 815 483	6,04	6,89	664 907	5,57	6,10

iii) Régime d'achat d'actions

La Société offre un régime d'achat d'actions (le « régime d'achat d'actions ») permettant aux administrateurs et salariés d'acheter au cours du marché des actions ordinaires émises sur le capital autorisé. Les salariés peuvent verser jusqu'à concurrence de 10 % de leur salaire et les administrateurs peuvent verser jusqu'à 10 \$ par année. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, 12 996 actions (10 007 actions en 2015) ont été émises sur le capital autorisé à la juste valeur marchande en vertu du régime d'achat d'actions, pour un produit totalisant 114 \$ (77 \$ en 2015). Au 31 décembre 2016, 1 427 135 actions ordinaires (1 034 744 actions ordinaires en 2015), réservées aux termes de conventions d'achat d'actions, étaient disponibles en vertu du régime.

En vertu du régime d'achat d'actions, la Société verse, sous forme d'actions ordinaires, un montant équivalant à 25 % de la cotisation d'un salarié ou d'un administrateur, à condition que le salarié continue de travailler au sein de la Société ou que l'administrateur continue de siéger au conseil d'administration et détienne les actions initiales pendant deux ans à compter de la date d'achat initiale. Les cotisations de la Société en actions ordinaires sont calculées selon la valeur initiale de l'action ordinaire à la date d'achat initiale ou la valeur de l'action ordinaire à la date de cotisation de la Société, si celle-ci est inférieure. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, la Société a émis 908 actions (néant en 2015), soit une cotisation de 25 %.

iv) Bons de souscription

Pediapharm

Tel qu'il a été décrit à la note 10 ii), la juste valeur de chaque bon de souscription de Knight émis dans le cadre de la transaction liée à Pediapharm a été établie à 2,82 \$ (624 \$ au total) au moyen du modèle de Black et Scholes suivant les hypothèses et données ci-dessous :

Hypothèses	15 juillet 2016
Taux d'intérêt sans risque	0,62 %
Durée restante prévue	4 ans
Volatilité prévue	50 %
Données	15 juillet 2016
Valeur par action ordinaire	8,35 \$
Prix d'exercice	10,00 \$

Origin

Le 24 juin 2015, Knight a acquis les actifs liés à Neuragen® suivant un manquement d'Origin aux termes de la convention de prêt garanti qu'elle avait conclue avec Knight. La Société a émis 185 000 bons de souscription le 30 juin 2015 à l'intention de plusieurs parties prenantes d'Origin. Ces bons sont exerçables, dans certains cas sous réserve de l'atteinte de certains indices de référence financiers prescrits à un prix d'exercice de 10,00 \$ par action. La Société a évalué les bons de souscription émis en fonction de la probabilité que certaines conditions financières seront réalisées. Les bons de souscription qui n'atteindront probablement pas leur indice de référence financier prescrit se sont vu attribuer une valeur nulle. Les autres bons de souscription se sont vu attribuer une valeur de 4,14 \$ l'option (161 \$ au total) selon le modèle d'évaluation des options de Black Scholes et les hypothèses suivantes :

Hypothèses	24 juin 2015
Taux d'intérêt sans risque	1,73 %
Durée restante prévue	10 ans
Volatilité prévue	60 %
Données	24 juin 2015
Valeur par action ordinaire	6,70 \$
Prix d'exercice	10,00 \$

15. Cumul des autres éléments du résultat global

Aux 31 décembre	2016	2015
Profit réalisé reclassé au compte de résultat, déduction faite de l'impôt de 1 592 \$ (1 345 \$ au 31 décembre 2015)	(10 246)	(8 654)
Profit latent net sur les placements disponibles à la vente, déduction faite de l'impôt de 1 879 \$ (1 629 \$ au 31 décembre 2015)	14 997	13 851
Profit latent à la conversion des états financiers d'établissements à l'étranger	25 680	30 758
	30 431	35 955

16. Charges au titre des avantages du personnel

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Salaires	2 085	1 981
Primes	381	143
Indemnités de cessation d'emploi	—	34
Régimes incitatifs à base d'actions	3 837	3 642
	6 303	5 800

La rémunération totale des principaux dirigeants, y compris les administrateurs, était la suivante :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Salaires	908	848
Primes	252	113
Jetons de présence	71	60
Régimes incitatifs à base d'actions	3 439	3 738
	4 670	4 759

17. Résultat par action

De base

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2016	2015
Résultat net	18 560	34 167
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 723 270	96 191 285
Résultat de base par action	0,15 \$	0,36 \$

Dilué

Le résultat dilué par action a été calculé après l'ajustement du nombre moyen pondéré d'actions utilisé dans le calcul de base pour réaliser la conversion des actions potentiellement dilutives. Une action potentiellement dilutive pour la Société s'entend des bons de souscription et des options sur actions dont le prix d'exercice est inférieur au cours de marché moyen des actions de la Société au cours de l'exercice.

Aux 31 décembre	2016	2015
Résultat net	18 560	34 167
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	120 723 270	96 191 285
Ajustement tenant compte des bons de souscription et des options sur actions	540 252	340 819
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation (dilué)	121 263 522	96 532 104
Résultat dilué par action	0,15 \$	0,35 \$

18. Impôt sur le résultat

i) Compte de résultat consolidé

Aux 31 décembre	2016	2015
IMPÔT EXIGIBLE		
Charge d'impôt exigible	2 970	4 763
Ajustements de l'impôt exigible de l'exercice précédent	1 220	(2 824)
IMPÔT DIFFÉRÉ		
Lié à la naissance et au renversement des différences temporaires	1 818	910
Variation du taux d'imposition	248	—
Ajustement des exercices antérieurs	(1 343)	—
Charge d'impôt comptabilisée dans le compte de résultat	4 913	2 849

ii) La charge d'impôt diffère du montant qui serait calculé en appliquant les taux d'imposition combinés fédéral et provinciaux au résultat avant impôt sur le résultat. Les raisons de cet écart et l'incidence fiscale connexe se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	2016	2015
Résultat avant impôt sur le résultat	23 473	37 016
Taux d'imposition applicable	26,9 %	26,9 %
Impôt sur le résultat au taux applicable prévu par la loi	6 310	9 957
AUGMENTATION (DIMINUTION) DÉCOULANT DES ÉLÉMENTS SUIVANTS :		
Écart de taux entre les territoires	(2 172)	(204)
Variation du taux d'imposition	248	—
Ajustement des exercices antérieurs	(123)	(2 824)
Économies fiscales non comptabilisées (comptabilisées) découlant de pertes fiscales et de différences temporaires	1 120	(4 267)
Incidence des frais non déductibles et autres	(470)	187
Total de la charge d'impôt sur le résultat	4 913	2 849
Taux d'imposition effectif moyen	20,9 %	7,7 %

	Solde au 31 décembre 2015	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	Variation du taux de change	Solde au 31 décembre 2016
Immobilisations corporelles	521	(361)	—	—	—	—	160
Immobilisations incorporelles	(565)	400	—	—	—	—	(165)
Actifs financiers	(1 111)	1 446	2	—	—	(9)	328
Frais de financement	2 451	(1 587)	—	4 466	—	—	5 330
Pertes fiscales	1 368	(811)	—	—	—	—	557
Divers	(323)	190	—	—	—	—	(133)
Actifs d'impôt différé, montant net	2 341	(723)	2	4 466	—	(9)	6 077

	Solde au 31 décembre 2014	Comptabilisé dans le compte de résultat	Comptabilisé dans l'état du résultat global	Comptabilisé dans les capitaux propres	Acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises	Divers	Solde au 31 décembre 2015
Immobilisations corporelles	—	521	—	—	—	—	521
Immobilisations incorporelles	—	—	—	—	(565)	—	(565)
Actifs financiers	(1,422)	(506)	817	—	—	—	(1 111)
Frais de financement	1 498	(1 202)	—	2 155	—	—	2 451
Pertes fiscales	—	524	—	—	565	279	1 368
Divers	(76)	(247)	—	—	—	—	(323)
Actifs d'impôt différé, montant net	—	(910)	817	2 155	—	279	2 341

Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont liés aux différences temporaires et aux pertes fiscales non utilisées qui suivent :

Aux 31 décembre	2016	2015
Pertes fiscales	7 778	10 031
Crédits d'impôt à l'investissement	1 230	1 234
Frais de recherche scientifique et de développement expérimental	5 789	5 876
Actifs financiers	298	—
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	15 095	17 141

19. Information sectorielle

La Société n'a qu'un seul secteur à présenter. La principale activité commerciale de la Société comporte le développement, l'acquisition, l'achat et la vente de droits sous licence, la commercialisation et la distribution de produits pharmaceutiques novateurs, de produits de santé destinés aux consommateurs et d'appareils médicaux au Canada et dans des marchés de choix à l'étranger.

20. Risque financier

Gestion du capital

Les objectifs de la Société en matière de gestion du capital sont de préserver la capacité de la Société à poursuivre son exploitation afin d'offrir un rendement à ses actionnaires et de maintenir une structure du capital souple permettant l'optimisation des coûts du capital à un risque acceptable.

La Société gère sa structure du capital et y apporte des ajustements en fonction des variations de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. La gestion du capital comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les titres négociables, les autres actifs financiers (note 10) et les capitaux propres. Afin de maintenir et d'ajuster la structure du capital, la Société peut essayer d'émettre de nouvelles actions ordinaires, de racheter ses actions, et d'acquérir ou de céder des actifs. L'émission et le rachat d'actions ordinaires requièrent l'approbation du conseil d'administration.

La politique de placement de la Société régit les activités de placement liées à la trésorerie. Un comité de placement constitué de membres de la direction et du conseil d'administration veille au respect de cette politique. La Société investit dans des placements stratégiques sous forme de fonds d'actions, de titres de capitaux propres ou de titres de placement liquides à échéances diverses et qui sont choisis en tenant compte du calendrier prévu des investissements et des dépenses des activités poursuivies ainsi que des taux d'intérêt en vigueur.

Risque de marché

Risque de change

La Société conserve de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des titres négociables, des créances, d'autres actifs financiers et des fournisseurs et charges à payer en dollars américains, en euros et en ILS et, par conséquent, est exposée au risque de change sur ces soldes. Le tableau suivant présente l'exposition nette au risque de change sur les soldes libellés en devises.

2016	\$ US	EUR	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	24 212	1 495	66
Titres négociables	77 077	—	19 250
Créances	940	705	—
Autres actifs financiers	76 893	3 263	—
Fournisseurs et charges à payer	(329)	(65)	—
Exposition nette	178 793	5 398	19 316
2015	\$ US	EUR	ILS
Trésorerie et équivalents de trésorerie	35 620	57	—
Titres négociables	86 864	—	—
Créances	452	—	—
Autres actifs financiers	46 720	2 801	—
Fournisseurs et charges à payer	(73)	(1 030)	—
Exposition nette	169 583	1 828	—

Risque de prix sur titres de capitaux propres

La valeur comptable des placements disponibles à la vente qui courent un risque de prix sur titres de capitaux propres était comme suit :

2016	\$
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente	30 936
Placements dans des fonds disponibles à la vente	34 576
Exposition nette	65 512
2015	\$
Placements en titres de capitaux propres disponibles à la vente	8 478
Placements dans des fonds disponibles à la vente	25 560
Exposition nette	34 038

La Société évalue périodiquement et au moins une fois au cours de la période de présentation de l'information financière si ses placements en titres de capitaux propres ont subi une perte de valeur. Les prix de marché peuvent fluctuer et, ainsi, le montant réalisé lors de la vente ultérieure d'un placement peut différer considérablement de la valeur de marché présentée. Les fluctuations du prix de marché d'un titre peuvent découler de changements observés dans les caractéristiques économiques sous-jacentes de la société émettrice, du prix relatif d'autres placements et des conditions générales du marché. De plus, le nombre de titres vendus pour un titre donné a une incidence sur les montants qui seront réalisés. La Société gère le risque de prix sur titres de capitaux propres en appliquant des politiques rigoureuses en matière de placement approuvées par le conseil d'administration. Le conseil d'administration de la Société passe en revue et approuve régulièrement les décisions en matière de placement en titres de capitaux propres.

Risque de taux d'intérêt

La Société est d'avis que les résultats d'exploitation ou les flux de trésorerie ne seraient pas très touchés par une variation brusque des taux d'intérêt du marché par rapport aux taux d'intérêt des placements, en raison de la courte échéance des titres négociables et des faibles rendements du marché à l'heure actuelle.

Risque de crédit

La Société évalue son risque de crédit maximal à 117 209 \$ (79 766 \$ au 31 décembre 2015), soit le montant global des actifs suivants : créances clients et autres débiteurs, intérêts à recevoir, prêts consentis, participations dans des fonds et instruments dérivés.

Le solde des titres négociables et des équivalents de trésorerie est investi auprès de trois institutions financières canadiennes d'envergure, de deux caisses de crédit canadiennes visées par une garantie des gouvernements provinciaux, de deux sociétés affiliées étrangères d'importantes institutions financières canadiennes et d'une institution financière israélienne sous la forme de douze certificats de placement garanti et de cinq dépôts à terme. Le risque que courent ces titres est minime. Ces titres sont assortis d'une échéance maximale de deux ans à compter de la date d'achat.

La Société court un risque de crédit lié à ses clients et surveille constamment leur solvabilité. Elle établit les provisions pour créances douteuses en fonction du risque de crédit de chaque client. Le risque de crédit à l'égard des prêts consentis et des intérêts à recevoir découle du risque d'insolvabilité ou de défaillance d'exploitation des partenaires associés aux transactions de prêts stratégiques. La Société court également un risque de crédit à l'égard de ses placements dans des fonds et des instruments dérivés qui sont détenus par l'intermédiaire de fonds de capital-risque ou émis par une contrepartie.

Le tableau suivant représente l'exposition maximale de la Société au risque de crédit, sans tenir compte des titres obtenus pour réduire le risque. L'exposition maximale au risque de crédit est déterminée en fonction de la valeur comptable de l'actif.

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Créances clients et débiteurs	2 606	414
Intérêts à recevoir	3 107	1 626
Prêts consentis	75 731	45 545
Placements dans des fonds	34 576	25 560
Instruments dérivés	1 189	6 621
Total	117 209	79 766

En ce qui concerne les créances clients et les débiteurs, la direction détermine le risque de crédit en fonction des clients représentant plus de 10 % des créances clients. Au 31 décembre 2016, trois clients représentaient 55 % du solde des créances clients et débiteurs. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, quatre clients de la Société représentaient 86 % des produits des activités ordinaires.

Risque de liquidité

La Société génère suffisamment de flux de trésorerie provenant de ses activités opérationnelles pour remplir ses obligations à leur échéance. La Société dispose de suffisamment de fonds provenant de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses titres négociables, dans l'éventualité où ses besoins de trésorerie dépasseraient la trésorerie provenant de ses activités opérationnelles, afin de couvrir toutes ses obligations financières.

Analyse de sensibilité

Based on the aforementioned net currency exposure, and exposure to changes in equity prices, and assuming that all other D'après l'exposition nette au risque de change et l'exposition au risque de prix sur titres de capitaux propres susmentionnées, et toutes choses étant égales par ailleurs, une variation de 5 % aurait entraîné une variation dans le compte de résultat ou dans les autres éléments du résultat global, comme suit :

Pour les exercices clos les 31 décembre	2016	2015
Risque de change (variation de 5 %)		
\$ US	12 003	11 735
EUR	382	137
ILS	337	—
Risque de prix sur titres de capitaux propres (variation de 5 %)¹		
Placements disponibles à la vente dans des titres de capitaux propres	1 547	424
Placements disponibles à la vente dans des fonds	1 729	1 278

¹ La variation défavorable susmentionnée ne tient pas compte de ce qui pourrait être la meilleure hypothèse ou l'hypothèse la plus défavorable. Les résultats pourraient être pires en raison de la nature des marchés des titres de capitaux propres et des concentrations présentes dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres, surtout dans les situations où les liquidités se font rares, notamment dans le cas des sociétés à faible capitalisation comprises dans les titres de capitaux propres disponibles à la vente.

21. Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société obtient des droits de développement, de vente, de commercialisation et de distribution de médicaments innovateurs en contrepartie de redevances ou de paiements liés aux produits qui sont réputés être des engagements opérationnels courants et qui, par conséquent, ne sont pas compris aux présentes. La Société a conclu diverses conventions qui comprennent des obligations contractuelles s'étendant au-delà de l'exercice considéré. Ces obligations sont classées dans cinq grandes catégories : engagements de fonds, produits des activités ordinaires, paiements d'étape et engagements d'achat, engagements liés aux titres de capitaux propres de créances, et autres engagements. Les engagements de la Société au 31 décembre 2016 étaient comme suit :

i) Contrat de location simple

La Société est partie à des contrats de location simple visant la location de ses locaux. Les paiements annuels minimaux futurs prévus sont les suivants :

	2016
2017	128
2018	186
2019	175
2020	175
2021	175
Par la suite	117
	956

ii) Engagements de fonds

Au 31 décembre 2016, aux termes des conventions de la Société intervenues avec des fonds d'investissement de capital-risque consacrés aux sciences de la vie, un montant de 103 096 \$ (118 397 \$ en 2015), y compris 41 675 \$ (31 021 \$ US) et 21 807 \$ (15 391 euros), établi en fonction des taux de change de clôture, peut être puisé sur la durée de vie des fonds.

iii) Produits des activités ordinaires, paiements d'étape et engagements d'achat

Conformément à certaines conventions, Knight peut devoir verser une contrepartie additionnelle si la Société atteint certains volumes de ventes ou si certaines étapes sont franchies, comme l'obtention de l'approbation par les organismes de réglementation au Canada. La Société pourrait devoir verser jusqu'à 37 302 \$, dont 25 914 \$ (19 300 \$ US) et 638 \$ (450 €) à l'atteinte de certains volumes de ventes, à l'obtention de l'approbation des organismes de réglementation ou à l'atteinte d'autres étapes liées à des produits précis.

En outre, Knight s'est engagée à acheter des stocks d'un produit pharmaceutique jusqu'à concurrence 1 046 \$ (738 €) au cours de la période de cinq ans après la commercialisation de celui-ci.

iv) Engagements liés aux titres de capitaux propres et engagements de prêt

Sous réserve d'une convention de prêt intervenue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à participer au premier appel public à l'épargne de celui-ci à hauteur d'un montant maximal de 3 357 \$ (2 500 \$ US). En outre, Knight s'est engagée à investir jusqu'à concurrence de 2 685 \$ (2 000 \$ US) en vue de l'achat d'actions ordinaires d'un emprunteur si certaines de ses cibles de mobilisation de capitaux propres sont atteintes en 2017.

Sous réserve de la convention de prêt conclue avec l'un de ses emprunteurs, Knight s'est engagée à consentir un prêt additionnel de 3 300 \$ (2 458 \$ US) si l'emprunteur respecte certaines conditions.

v) Autres engagements

Au 31 décembre 2016, la Société s'était engagée à payer 116 \$ (86 \$ US) en 2017 à l'égard d'un immeuble.

22. Tableau des flux de trésorerie

L'incidence sur les flux de trésorerie des variations du fonds de roulement et des autres soldes sans effet sur la trésorerie se présente comme suit :

	2016	2015
Diminution (augmentation) des :		
Créances clients et autres débiteurs	(3 446)	(1 970)
Stocks	670	(858)
Impôts sur le résultat à recevoir	(4 452)	(231)
Créances clients courantes	195	(624)
Augmentation (diminution) des :		
Fournisseurs et charges à payer	1 943	326
Impôts sur le résultat à payer	1 628	461
	(3 462)	(3 818)

23. Réglementation des prix de certains médicaments brevetés

Certains médicaments brevetés du portefeuille de produits de la Société sont assujettis à la réglementation des prix par le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (« CEPMB »). L'objectif du CEPMB est de veiller à ce que les prix des produits brevetés au Canada ne soient pas excessifs. Le prix au Canada des nouveaux produits brevetés se limite au coût des médicaments existants déjà vendus au Canada ou à la médiane des prix du même médicament vendu dans certains pays industrialisés. L'augmentation du prix des produits brevetés existants ne peut dépasser l'indice des prix à la consommation. Le CEPMB surveille la conformité en examinant le prix moyen des transactions de chaque médicament breveté, tel qu'il est constaté par la Société sur une période récurrente de six mois.

24. Événements postérieurs à la date de clôture

i) Remboursement du prêt consenti à Apicore

Le 6 janvier 2017, Apicore a remboursé le solde du capital du prêt que Knight lui avait consenti, soit 8 137 \$ (6 157 \$ US) ainsi que tous les intérêts courus à cette date.

ii) Protalix

Le 26 janvier 2017, la Société a acquis, par l'intermédiaire d'une de ses filiales, 6 200 000 actions ordinaires de Protalix, société constituée en Israël, à un prix moyen de 0,75 \$ (0,57 \$ US) par action, représentant environ 5 % des actions ordinaires en circulation de Protalix.

Équipe de direction



Jonathan Ross Goodman
Chef de la direction

Avant de fonder Thérapeutique Knight inc., M. Goodman fut l'un des fondateurs de Laboratoires Paladin inc., qui a été achetée par Endo pour 3,2 milliards de dollars. Sous sa direction, 1,50 \$ investi dans Paladin valait, 19 ans plus tard, 142 \$. Avant de cofonder Paladin en 1995, M. Goodman était consultant chez Bain & Company; il a également travaillé en gestion de marque pour Procter & Gamble. M. Goodman est titulaire d'un B.A. (avec grande distinction) de l'Université McGill et d'un B.A. (avec mention honorable) de la London School of Economics. De plus, M. Goodman est titulaire d'un baccalauréat en droit et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université McGill.



Samira Sakhia
Présidente

Avant de rejoindre les rangs de Knight, Mme Sakhia a occupé les fonctions de chef des finances auprès des Laboratoires Paladin inc. Chez Paladin, elle assumait la responsabilité des finances, de l'exploitation, des ressources humaines et des relations avec les investisseurs. Dans le cadre de son emploi auprès de Paladin, Mme Sakhia a joué un rôle clé dans l'exécution d'opérations d'acquisition et de licence de produits et d'entreprises canadiennes et internationales du domaine pharmaceutique. En outre, Mme Sakhia a mené plusieurs opérations stratégiques de prêt et de fusions et acquisitions, ainsi que de financement par capitaux propres à la TSX, et a également parachevé la vente de Paladin à Endo International pour plus de 3,2 milliards de dollars. Mme Sakhia est détentrice d'une maîtrise en administration des affaires et d'un baccalauréat en commerce de l'Université McGill; elle est également comptable agréée professionnelle.



Jeffrey Kadanoff

Chef des finances

Avant de se joindre à Thérapeutique Knight, M. Kadanoff était vice-président à la planification stratégique et au développement chez Reitmans. Auparavant, M. Kadanoff avait été, durant 14 ans, consultant en stratégie chez Bain & Company. Avant de travailler chez Bain, il a été ingénieur-conseil chez Hatch. M. Kadanoff est titulaire d'un B.Ing. (avec distinction) en génie chimique, avec mineure en gestion, de l'Université McGill. Il a aussi obtenu une maîtrise en administration des affaires (avec distinction) de l'INSEAD. En outre, M. Kadanoff est membre de l'Ordre professionnel des ingénieurs de l'Ontario (Professional Engineers Ontario).



Amal Khouri

Vice-présidente au développement des affaires

Avant de joindre les rangs de Knight, Mme Khouri a occupé plusieurs postes au sein de Novartis Pharma, durant plus de sept ans, dans le cadre de l'équipe du développement des affaires à l'échelle mondiale et de l'acquisition de licences, à Bâle, en Suisse. Avant de joindre Novartis, Mme Khouri a travaillé auprès des Laboratoires Paladin, en développement des affaires, qui lui ont conféré des responsabilités élargies. Elle est détentrice d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université McGill et d'une maîtrise en administration des affaires de l'Université d'Ottawa.

Conseil d'administration



James C. Gale^{*†}

Président du Conseil d'Administration

M. Gale est le partenaire fondateur de Signet Healthcare Partners (« Signet »). Il assume présentement les fonctions de président du conseil d'Alpex Pharma S.A. et de Teligent inc, tout en siégeant au conseil d'administration de Spepharm BV, de Bionpharma inc., de CoreRx, inc., de Leon Nanodrugs GmbH, de Pharmaceuticals International, inc et de Chr. Olesen Synthesis A/S. Avant de fonder Signet, M. Gale était chef des principales activités d'investissement et chef des services de banque d'investissement chez Gruntal & Co. LLC. Avant de se joindre à Gruntal, il travaillait auprès de Home Insurance Co., société mère de Gruntal. Plus tôt dans sa carrière, M. Gale a été spécialiste principal des services de banque d'investissement chez E.F. Hutton & Co. M. Gale est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires obtenue à l'Université de Chicago. Il a siégé au conseil d'administration de Paladin de 2008 à 2014.



Dre. Sarit Assouline

Administratrice

Après sa formation à l'Université McGill en hématologie et en oncologie, Dre. Assouline a complété un programme de maîtrise en épidémiologie clinique et en biostatistique à l'Université McGill, à titre de boursière de recherche IRSC sur le développement de médicaments au Groupe d'essais cliniques de l'Institut national du cancer du Canada. Depuis 2005, elle a participé à la conception et à la direction de nombreux essais cliniques de thérapies novatrices pour les patients atteints de leucémie et de lymphome, notamment des thérapies à anticorps monoclonaux, des inhibiteurs de protéasome, des inhibiteurs d'histone-désacétylase et des médicaments ciblant la conversion de protéines. Dre. Assouline est directrice de la Clinique de leucémie myéloïde chronique de l'Hôpital général juif; à ce titre, elle a contribué à des recherches épidémiologiques sur les résultats de patients traités par inhibiteurs de la tyrosine-kinase.



Jonathan Ross Goodman

Administrateur, chef de la direction

Veuillez consulter la section précédente intitulée Équipe de direction. M. Goodman a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014.

^{*} Membre du comité d'audit

[†] Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature



Meir Jakobsohn

Administrateur

M. Jakobsohn a fondé Medison Pharma Ltd., établie en Israël, en 1996 et a mené sa croissance de groupe chef de file de marketing international. Auparavant, il était chef de l'exploitation de M. Jakobsohn Ltd., société pionnière de l'ouverture du marché israélien aux sociétés pharmaceutiques mondiales comme Ciba-Geigy (Novartis), représentée entre 1937 et 1995. M. Jakobshohn détient un baccalauréat en sciences économiques de l'Université Bar-Ilan et un MBA pour cadres de l'Université Bradford au Royaume-Uni.



Robert Lande^{*†}

Administrateur

M. Lande est directeur financier de FXCM inc., une firme de courtage en devises. Auparavant, M. Lande était directeur associé et chef de l'exploitation de Riveredge Capital Partners LLC. Avant d'être à l'emploi de Riveredge Capital, M. Lande a travaillé durant plus de 16 ans au sein du groupe BCE/Bell Canada, où le dernier poste qu'il a occupé a été directeur financier de Telecom Americas ltée (une coentreprise de Bell Canada International), d'AT&T (anciennement SBC Communications) et d'America Movil. Analyste financier agréé, M. Lande est titulaire d'une maîtrise en administration des affaires de John Molson School of Business et d'un B.A. en sciences économiques de l'Université McGill. M. Lande a siégé au conseil d'administration des Laboratoires Paladin de 1995 à 2014.



Samira Sakhia

Présidente, administratrice

Veuillez consulter la section précédente intitulée Équipe de direction.



Sylvie Tendler^{*†}

Administratrice

Sylvie Tendler est une éminente spécialiste en études de marché pharmaceutique. En 2001, elle a fondé le groupe Tendler, une société de consultation en recherche de marketing pharmaceutique spécifique qui a servi 12 des 20 premières sociétés pharmaceutiques mondiales. Sylvie a dirigé le groupe Tendler jusqu'à sa vente en 2007 à IntrinsicQ LLC, et elle a assuré jusqu'en 2010 la présidence de IntrinsicQ Tendler. Elle dispose d'une expérience pratique à mener des recherches primaires à l'échelle mondiale dans les cinq principaux marchés de l'UE, ainsi qu'aux États-Unis, au Brésil et au Mexique, et a participé au développement et au lancement de produits sur ordonnance d'envergure parmi plusieurs catégories thérapeutiques. Sylvie est détentrice d'une maîtrise en gestion internationale de l'Université du Maryland, ainsi que d'un certificat en gestion financière de Cornell University.

^{*} Membre du comité d'audit

[†] Membre du comité de rémunération, de gouvernance d'entreprise et de mise en candidature

Information de la société

Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal, Québec
H3Z 3B8

T : 514-484-4GUD (4483)

F : 514-481-4116

Courriel : info@gudknight.com

www.gudknight.com

Marché boursier

Bourse de Toronto

Symbole boursier : GUD

Actions en circulation

142 713 489 actions ordinaires

(au 31 décembre 2016)

Sommaire d'opérations d'exercice 2016

Haut : 11,03 \$

Bas : 5,89 \$

Fermeture : 10,74 \$

Volume quotidien moyen : 239 375

Agent des transferts

Société de fiducie CST

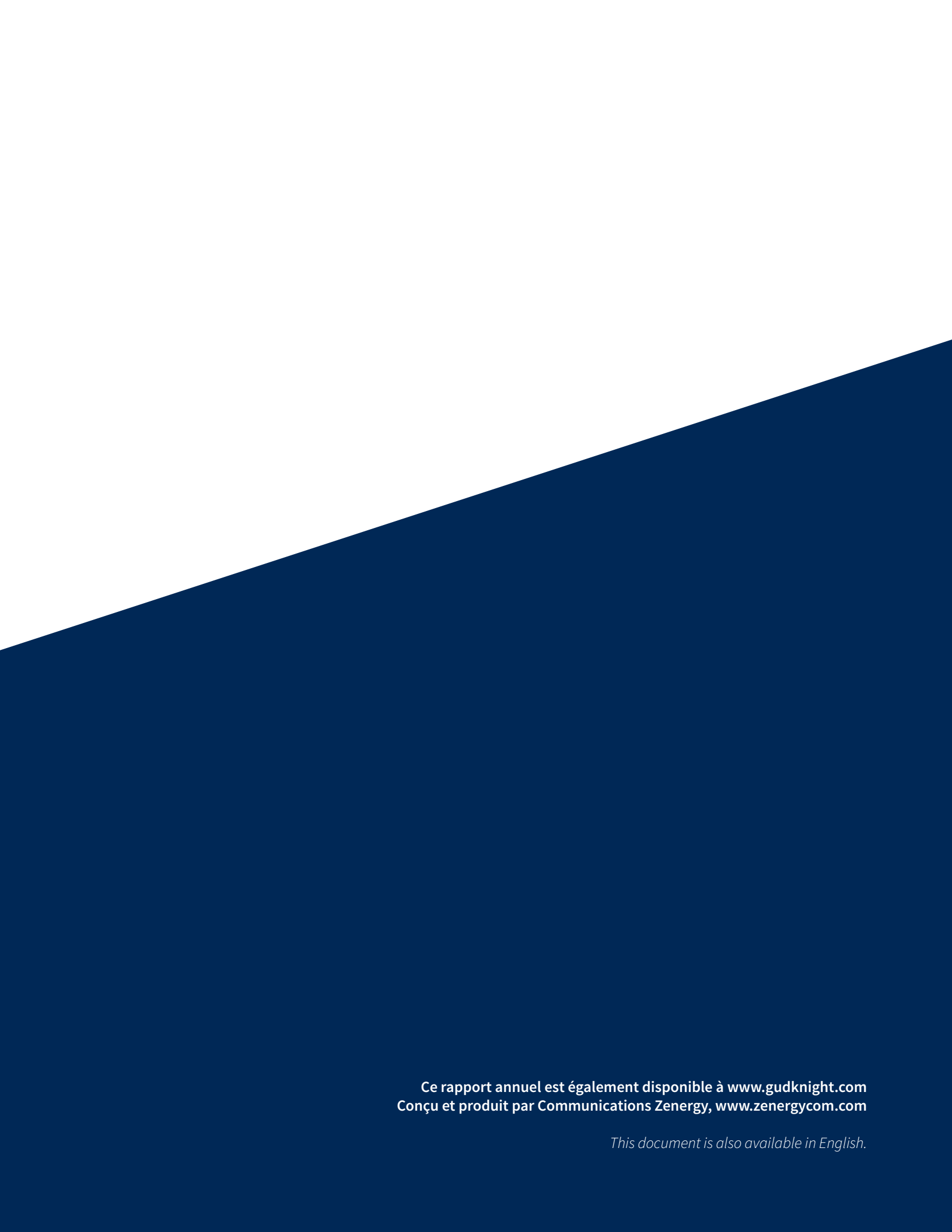
1 800 387-0825

Auditeurs

Ernst & Young s.r.l.

Assemblée annuelle

9 mai 2017, 17 heures



Ce rapport annuel est également disponible à www.gudknight.com
Conçu et produit par Communications Zenergy, www.zenergycom.com

This document is also available in English.

Thérapeutique Knight inc.

3400, boul. De Maisonneuve Ouest, bureau 1055
Montréal, Québec
H3Z 3B8

T : 514-484-4483

F : 514-481-4116

Courriel : info@gudknight.com

www.gudknight.com